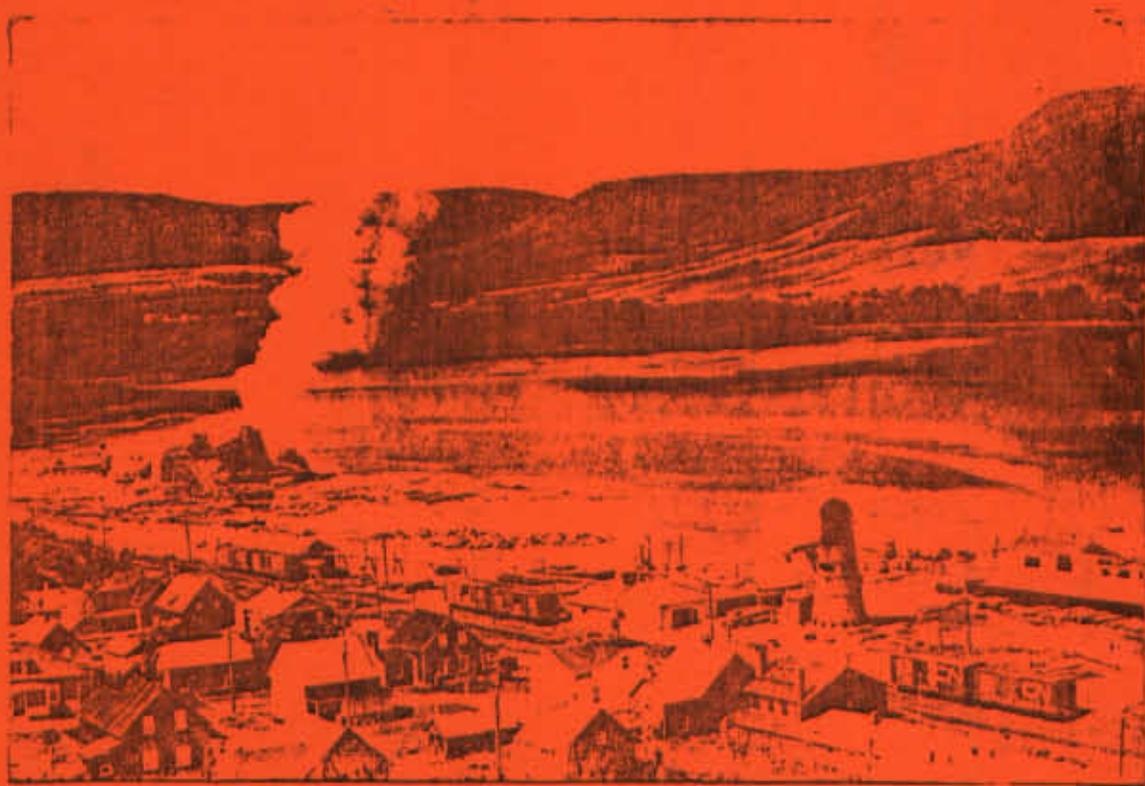


**Les Moulins
à
scie
du
Lac - au - Saumon**



LES MOULINS A SCIE
DU LAC-AU-SAUMON



PAR MONIQUE ST-AMAND

RIMOUSKI

LES PUBLICATIONS DU CEGEP DE RIMOUSKI

1974

TABLE DES MATIERES

Bibliographie.....	iii
Introduction.....	1
 CHAPITRE PREMIER	
Les aspects physiques.....	6
 CHAPITRE II	
Le peuplement.....	12
Les débuts du peuplement.....	14
Les nationalités.....	16
Les mouvements de la population.....	18
 CHAPITRE III	
L'activité économique	
L'arrivée des premiers moulins.....	20
Les moulins d'hiver.....	29
La débâcle.....	38
La reprise économique.....	40
 CHAPITRE IV	
L'activité socio-culturelle	
Les classes sociales	
- les journaliers.....	48
- les cultivateurs.....	52
- les commerçants.....	52
- les professions libérales.....	54
- le clergé.....	57
L'éducation.....	57
Les associations.....	59
Les loisirs.....	
- les activités paroissiales.....	59
- l'hôtellerie.....	60
- le sport.....	61
- le théâtre.....	62
 CHAPITRE V	
La pollution.....	64
Conclusion.....	71
Sommaire de cartes et graphiques.....	73

B I B L I O G R A P H I E

Sources écrites

- 1 Bouillon, Alexandre. ptre. Au grand Jour ou l'Evolution d'une Paroisse Canadienne. Saint-Edmond-du-Lac-au-Saumon Comté de Matapédia, Province de Québec (Canada), Joigny, Editions Vulliez, 1926, 312 p.
- 2 Michaud, Jos. D. ptre. Notes historiques sur la vallée de la Matapédia, Evêché de Rimouski, 1921, 241 p.
- 3 Buies, Arthur. La vallée de la Matapédia, ouvrage historique et descriptif, Québec, Imprimeur-Editeur Léger-Brousseau, 1895, 52 p.
- 4 Blanchard, Raoul. Etudes Canadiennes - Tome II Le rebord Sud de l'Estuaire de Saint-Laurent, Grenoble, Allier, 1930-31, 143 p.
- 5 Statistiques Paroissiales tirées des archives de la Paroisse de St-Edmond-du-Lac-au-Saumon, 1907 à 1930.
- 6 Circulaire au Clergé, Mgr Blais, 26 mars 1917.

Sources orales

- 1 Paradis, Roland, propriétaire de moulin, Rimouski.
- 2 St-Pierre, Théophile, employé de moulin, Lac-au-Saumon.
- 3 Bérubé, Anthime, employé de moulin, Lac-au-Saumon.
- 4 Hébert, Henri, propriétaire de moulin, Métis-sur-mer.

INTRODUCTION GENERALE

Lorsque les citadins de Montréal ou de Québec viennent dans l'Est du Québec, ils emploient une expression populaire qui peut se résumer ainsi: "On monte à Rimouski ou à Gaspé."

Cette expression populaire est née sans doute du fait qu'en regardant une carte du Québec, on a l'impression de monter vers le Nord. En réalité, il s'agit de descendre le fleuve, en suivant le courant.

C'est de cette façon que s'est ouvert cette région de l'Est du Québec ou, comme on dit aussi, du Bas-du-Fleuve. Partis de Québec ou des environs, les colons des premiers temps ont suivi le courant du fleuve ou le courant de la population qui s'établissait tout au long du littoral pour former ici et là un village ou une future ville. Le tour du littoral complété, il a fallu pénétrer dans l'arrière pays par des chemins ou vallées naturelles. Tel est le cas du Grand Portage ou vallée du Témiscouata. Quelques quatre-vingt milles plus bas, une autre trouée permettait de pénétrer jusqu'au lac Matapédia source d'une rivière qui a donné son nom à la vallée. A partir des dernières concessions des comtés de Rimouski et de Matane, la vallée de la Matapédia s'étend de chaque côté de la rivière qui se jette dans la rivière Ristigouche après soixante milles de parcours. L'étendue du territoire arrosé par la rivière, par ses affluents, est de mille trois cents milles carrés soit huit

cent trente-deux milles âcres (1).

La vallée de la Matapédia est située de façon très avantageuse. En effet, son accès en est facile puisque les monts Alléghanis s'écartent pour favoriser le passage. En plus, la vallée est la seule voie d'accès à la Baie-des-Chaleurs. C'est aussi le trait d'union entre la province de Québec et celle du Nouveau-Brunswick.

La vallée de la Matapédia entre dans l'histoire en 1694 quand le gouverneur de la Nouvelle-France - à cette époque il s'agissait de Frontenac - concéda à Charles - Nicolas - Joseph Damours de Louvier la Seigneurie du lac Matapédia. Nul n'y viendra jamais, ni seigneur, ni censitaire. Si bien qu'on oublia vite que la vallée n'ait jamais compris une Seigneurie qui s'étendait tout autour du lac Matapédia à un âcre de distance du rivage. Pourtant, au début du XIXe siècle, deux partis s'en disputèrent la possession. D'un côté les présumés héritiers et de l'autre, un banquier du Connecticut. Ce dernier, Monsieur Bartolomew, gagna la cause vu que les héritiers avaient trop tardé à faire valoir leur droits (2).

Le caractère litoral de la vieille colonisation a fait que le peuplement de la vallée commence en 1830 avec la

1 Arthur Buies, La vallée de la Matapédia, p. 4

2 Jos. O. Michaud, Vallée de la Matapédia, p. 130 à 163

construction du chemin kempt, qui fut terminé en 1832 et coûta vingt-neuf milles soixante quatre dollars de 1829 à 1833. La route partait de Métis et descendait jusqu'au "Ruisseau des Officiers" sur la Ristigouche; de là, elle longeait le côté Nord de la rivière jusqu'à la tête de la Baie-des-Chaleurs - Pointe à la Croix -. Ce chemin militaire, construit pour remplacer l'ancienne route qui reliait Québec aux provinces maritimes et qui fut jugée trop près des Etats-Unis, fut remplacée en 1857 par le Chemin Matapédia. A cette époque, on avait l'intention de construire une route carrossable. Mais, en 1862, survint l'incident du Trent qui força le gouvernement à faire passer par la Matapédia une bonne route militaire en cas d'invasion des Américains en terre canadienne. L'attaque fut évitée mais on termina la construction du Chemin Matapédia, tel que pensé, en 1867. Il s'étendait de Sainte-Flavie jusqu'à Ristigouche sur une longueur de cent dix milles et demi. Plus tard, en 1876, l'Intercolonial traversa la vallée sur toute sa longueur (3). Son itinéraire faisait passer le train sur le site du village de Lac-au-Saumon. A cette époque, on l'appelait "Petit Lac" et déjà on devinait sa vocation forestière. En effet, très tôt le village fut considéré comme une place de bois, de scieries.

La question que je me pose est de savoir pourquoi le Lac-

3 Jos. O. Michaud, Vallée de la Matapédia, p. 42-102-110

au-Saumon fut un village où l'industrie forestière domina alors que dans le reste de la région on s'occupait davantage d'agriculture que de moulins à scie. Il faut aussi savoir dans quelle mesure cette vocation originale modifia la mentalité des villageois et la physionomie du village.

Pour répondre à ces questions il faudra considérer d'abord l'aspect physique et le peuplement de ce centre industriel. Il faudra ensuite considérer le plan économique et enfin savoir quelle a été l'influence exercée sur la vie socio-culturelle du village par ses moulins à scie.

Toutes ces considérations nous aideront à comprendre ce qui s'est passé, ce qui se passe, et peut-être pourrons-nous prévoir l'avenir.



CHAPITRE PREMIER

Les aspects physiques

Tous les nouveaux colons qui vinrent s'établir dans cette jeune région savaient qu'ils y trouveraient de quoi vivre aisément.

Les rapports d'explorateurs et d'arpenteurs ainsi que le prospectus d'Arthur Buies en 1895 vantaient cette riche contrée. Les nombreux ouvriers de l'Intercolonial étaient là aussi pour témoigner de la valeur du sol et des forêts. Monsieur Joseph Bureau, explorateur officiel, écrit en 1893 au sujet des terres de la vallée que: "le sol est de nature franche, glaise, généralement couvert d'un peu de sable qui est lui-même très productif, attendu qu'il est ce qu'on appelle un sable glaiseux" (1). Plus précisément, au sujet du canton Humqui, on dit aussi que c'est un sol de première qualité, que la "terre jaune" de nature plastique est exempte de roches et même de cailloux.

C'est pour cette raison que les cultivateurs furent attirés vers la vallée de la Matapédia. Mais, les plus favorisés sont sans conteste les producteurs forestiers. Toute la vallée est arrosée de rivières et de ruisseaux qui, au printemps, se gonflent suffisamment pour faire flotter les

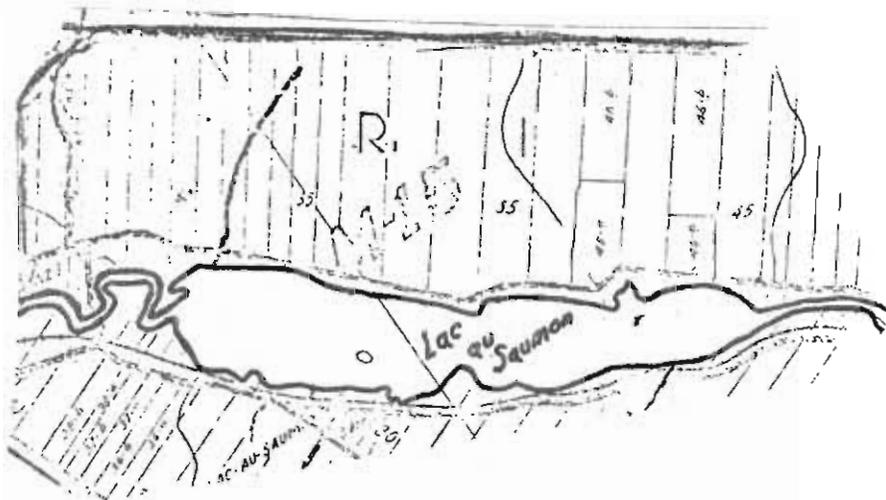
1 Arthur Buies, La vallée de la Matapédia, p. 28

billots des nombreux chantiers vers les grands plans d'eau que sont le lac Matapédia et le Lac-au-Saumon.

Bien que quelques incendies dus à la négligence des rares voyageurs ou au passage des trains aient dévasté une partie de la forêt et en certain cas près de cent cinquante milles carrés de bois, la région demeure riche en merisier et en érable et tout particulièrement en épinette et en cèdre. Sur les hauteurs et les versants de la montagne on trouve des bois francs et c'est dans les "coulées", voir les fondrières, que l'on rencontre le cèdre, précieux pour le bardeau.

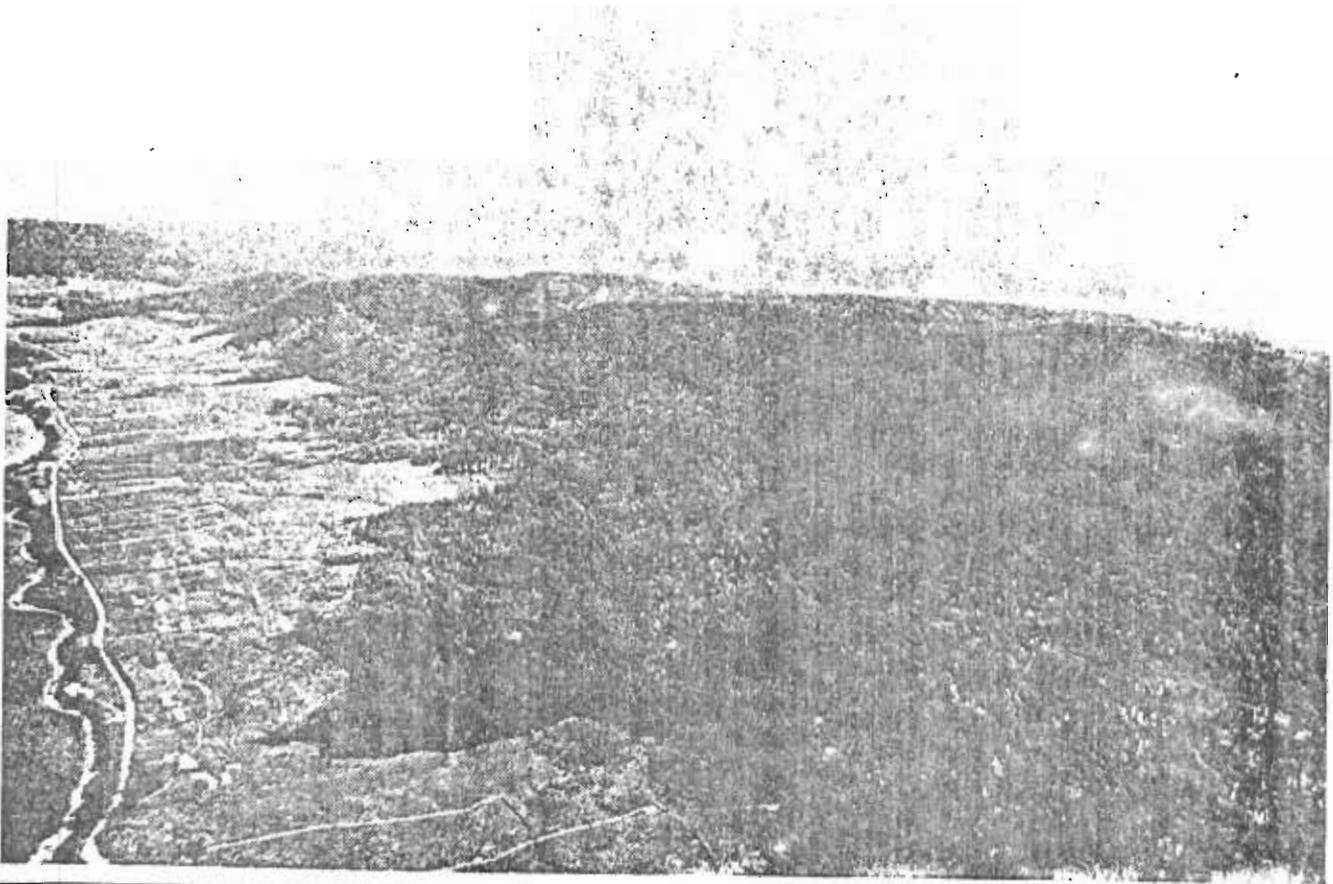
Ce qui n'est pas non plus à négliger, les cours d'eau sont poissonneux. A cette époque notre lac portait vraiment son nom. La rivière Causapschal qui rencontre la Matapédia à quelques huit milles du Lac-au-Saumon est encore riche en saumon, ce qui n'est pas le cas pour notre lac. C'est un étrange paradoxe que cette importante richesse naturelle soit détruite par les moulins à scie. Ceux-ci en devenant la raison de vivre du village, entraînerent la dérision de son nom.

Le Lac-au-Saumon n'est en fait qu'un élargissement de la Matapédia. Le bois peu ainsi venir de loin sans trop de frais.



Une autre des qualités du Lac-au-Saumon est sa profondeur. En effet, celle-ci est suffisamment grande pour permettre le transport du bois à l'aide de bateaux à essence ou à vapeur.

Les terres du bord du lac sont propices à l'établissement de moulins. En particulier, celles de la rive Sud qui montent en pente douce.



Ces forêts ne sont pas du tout protégées. La politique est la même pour tout le monde: on coupe ce qu'il y a à couper et quand le nettoyage est terminé on s'en va plus loin.

Tout au plus les compagnies paient une maigre contribution à l'association pour la protection des feux de forêts.

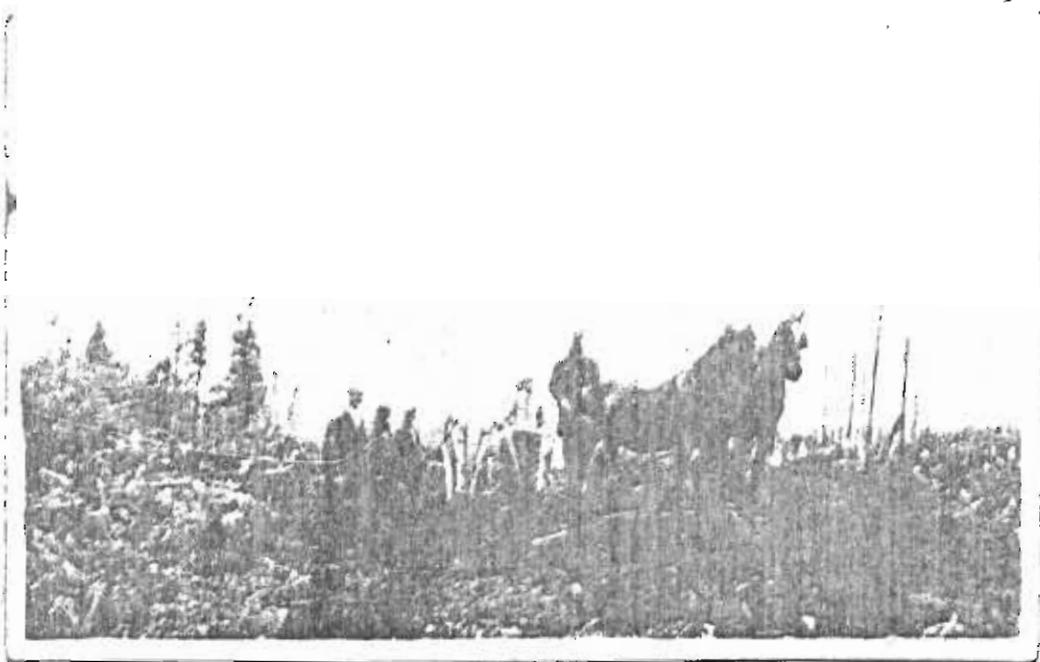
En 1917, on crée une association pour la protection des forêts du bas St-Laurent rive Sud. Cette association aura pour but l'éducation pour l'exploitation rationnelle. Mais la plupart des gens en ignorent l'existence (2)

Si les chantiers sont si peu nombreux, cela tient du fait que les boisés des colons sont une importante source d'approvisionnement pour les moulins. Dans une région où la colonisation est très jeune, les cultivateurs qui s'installent sur des lots doivent presque dans tous les cas, les débarrasser des arbres qui y poussent serrés. La vente de ce bois aux propriétaires de moulins leur procure un revenu intéressant. A tel point que certains colons, après avoir débarrassé leurs terres de tout le bois industriel, les vendent ou tout simplement les abandonnent pour acheter un autre lot à bois. C'est pour cette raison qu'il était courant de rencontrer de vastes étendues de terres couvertes de souches dont personne ne s'occupait plus (3)

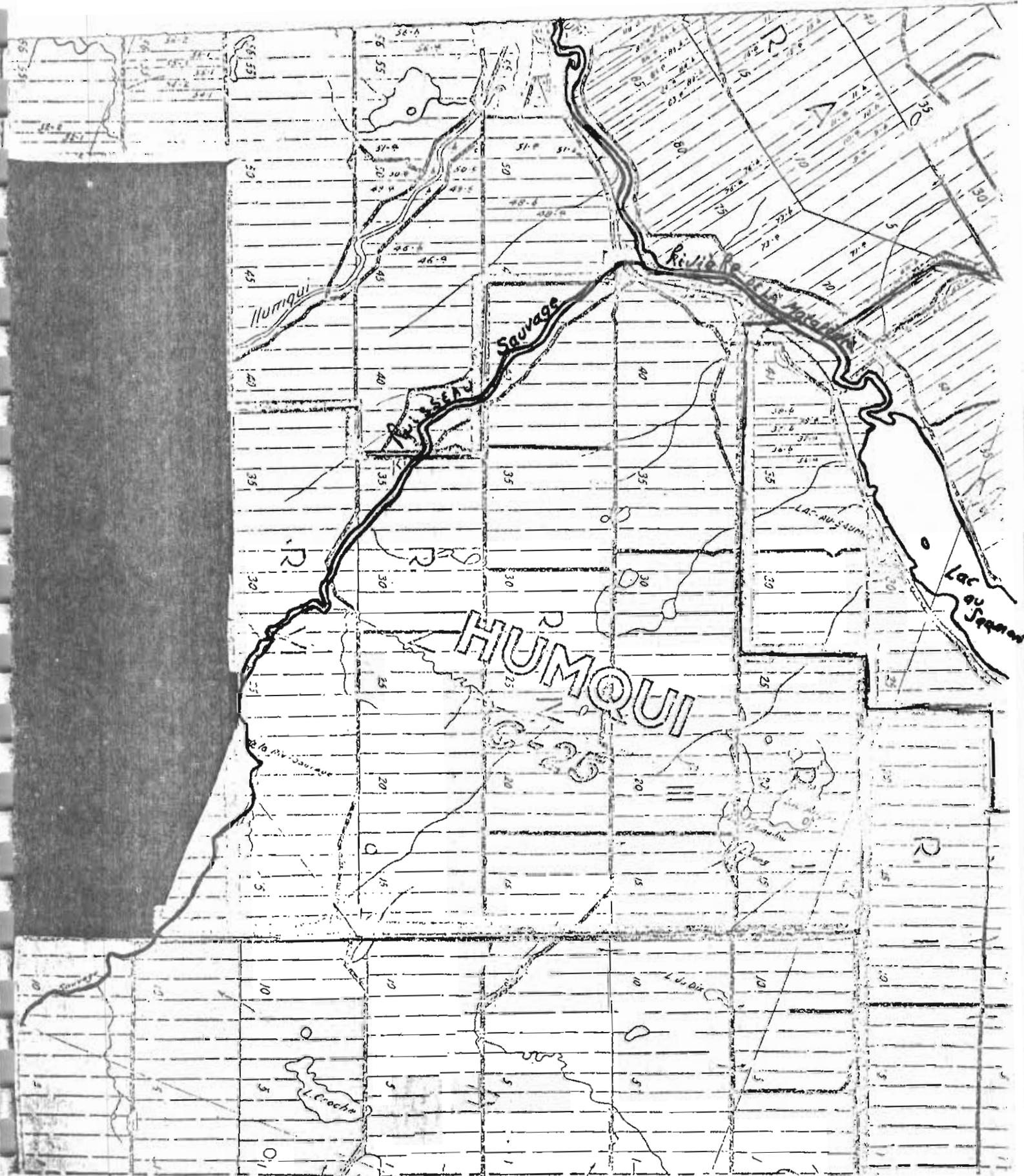
2 Mgr Blais, Circulaire du Clergé, 26 mars 1917

3 Théophile St-Pierre, entrevue

Heureusement pour le paysage, tous ne se conduisaient pas de la même façon.



Ruisseau sauvage



CHAPITRE II

Le peuplement

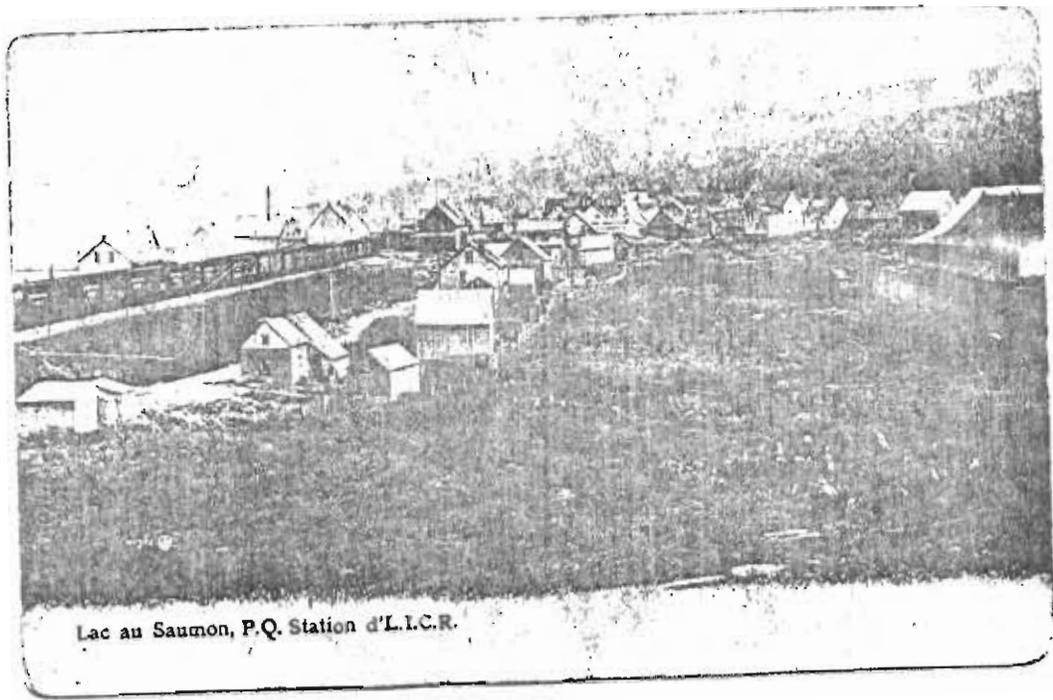
En 1833, la population de la Matapédia n'était composée que de quatre gardiens de postes, payés par le gouvernement pour porter assistance aux éventuels voyageurs. Le premier était installé à la tête du lac Matapédia (Sayabec), il se nommait Pierre Brochu. Le second, l'indien Para était au "Petit lac" (Lac-au-Saumon). Un troisième, Jonathan Noble s'occupait du poste situé aux "Fourches" (Causapscal). Le dernier demeurait entre les "Fourches" et Ristigouche, près d'Assemetquagan.

La construction du chemin Matapédia n'apporta pas grands changements au mouvement de la population. En 1868, sauf la jeune paroisse de Sainte-Angèle, il y a quatre familles à Saint-Moïse et douze dans tout le reste de la vallée.

Il faut attendre la construction de l'Intercolonial entre Sainte-Flavie et Campbellton en 1876 pour voir se produire une modification appréciable.

En 1881, il y a en tout mille six cent soixante personnes. En 1901, la population passe à sept mille cent-soixante-six avec l'érection de cinq paroisses et en 1931 on dénombre vingt trois milliers sept-cents individus et dix-sept paroisses dont Saint-Edmond du Lac-au-Saumon (1)

1 Jos. D. Michaud. ptre Notes historiques sur la vallée de la Matapédia, p. 66



Lac au Saumon, P.Q. Station d'L.I.C.R.

LES DEBUTS DE LA COLONISATION



Les débuts du peuplement

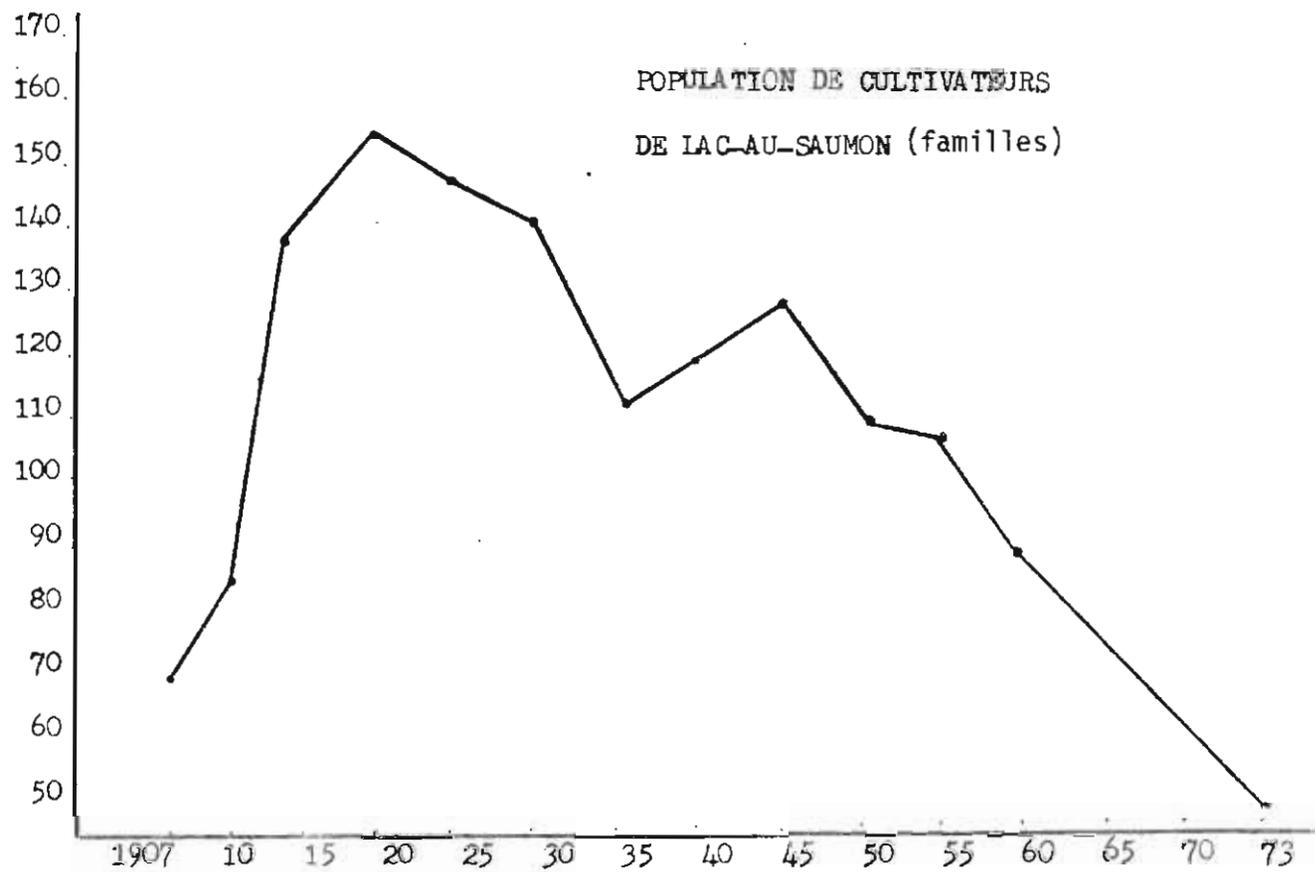
Les premiers hommes qui vinrent s'établir sur les bords du "Petit lac" étaient des cultivateurs. Cela se passait dans les années 1860.

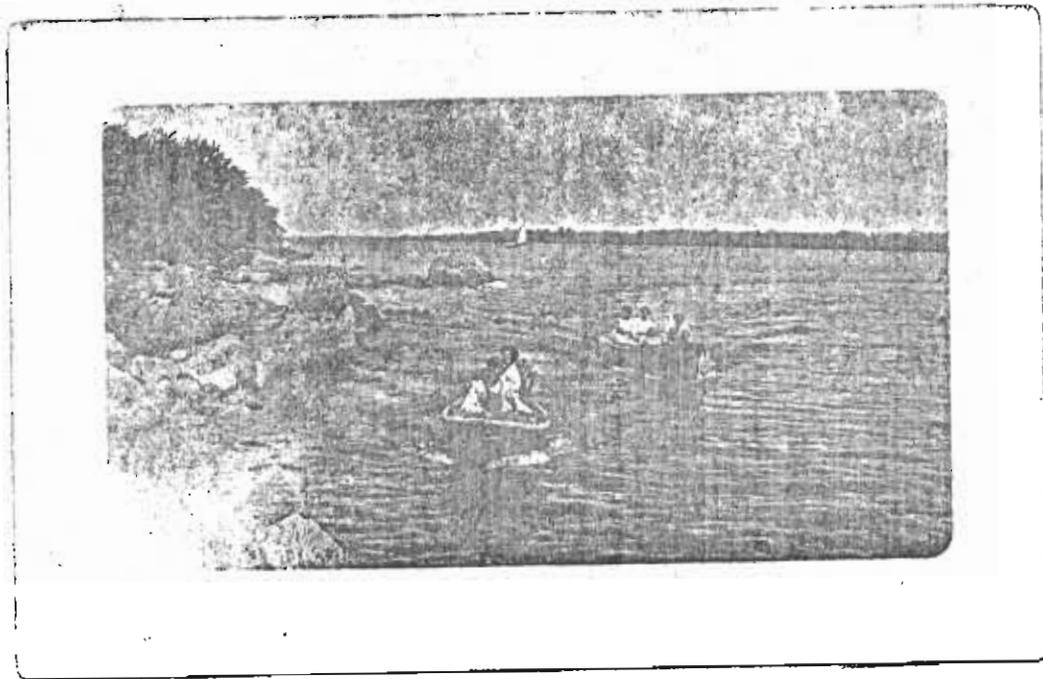
Ils venaient surtout d'Amqui et des lieux environnants à la recherche de nouvelles terres et peut-être aussi d'aventures, puisque les gens de ce temps-là avaient bien souvent des âmes d'explorateurs. Ils ne craignaient pas les régions sauvages et difficiles d'accès comme l'étaient à ce moment là les abords du Lac-au-Saumon.

En 1896, l'Honorable E. J. Flynn, alors premier ministre du Québec, fit grand éloge aux Acadiens des Iles-de-la-Madeleine, de la vallée de la Matapédia.

Les premières approches étant faites, Monsieur Hubert Paradis, qui avait déjà établi son commerce de bois au Lac-au-Saumon, invita les Acadiens à venir s'y établir par l'intermédiaire de l'inspecteur des écoles, un Monsieur Turbide, qu'il connaissait bien. Monsieur Paradis savait les terres de la région riches et abondantes, suffisamment pour intéresser les migrants. De ce fait, l'espace commençant à se faire rare sur les îles, plusieurs quittèrent leur patrie et il en vint s'établir dans le rang III du canton Humqui à hauteur du Lac-au-Saumon.

Dans ce temps-là, il n'y avait pas de route qui reliait la rive Sud du Lac-au-Saumon au chemin Matapédia. Il fallait donc traverser le lac en chaloupe.





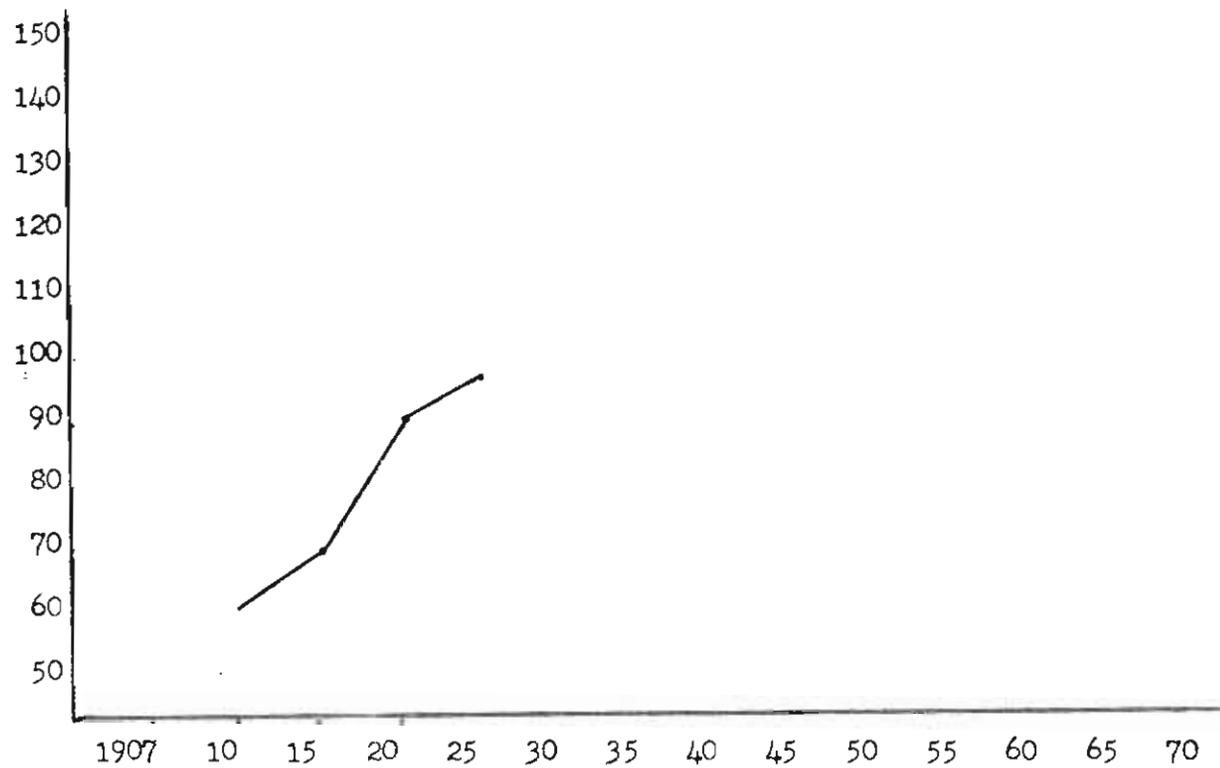
Rendus à terre, les nouveaux venus devaient se rendre sur leurs lots à pied par quelques sentiers étroits et boueux qui perçaient la forêt. (2)

2 Alexandre Bouillon, Au grand Jour p. 37

POPULATION ACADIENNE DE LAC-AU-SAUMON.

APRES 1920 ON LES INTEGRE A LA POPULATION

CANADIENNE-FRANCAISE. (familles)



Les nationalités

Il y avait plusieurs nationalités dans la paroisse. Une famille de belges était venue s'établir durant la première Grande Guerre et vendait des légumes de porte en porte. Elle cultivait aussi son tabac. Encore à l'heure actuelle, les deux héritiers, Etienne et Marguerite habitent la maison paternelle des Calomme. Il y avait aussi une famille de Syriens, des Abud, qui étaient propriétaires d'un magasin de vêtements. Ils vendaient moins cher que leurs concurrents. Ils connais-



saient un certain succès. L'artiste peintre qui faisait les portraits de certaines dames du village était de nationalité française et la femme du deuxième médecin du village, le docteur Rochon, était allemande. En plus des anglophones attachés

aux compagnies, ces différences d'origine ne semblaient pas créer de discrimination du moment que la religion était la même (3)

Concernant les nationalités, nous possédons quelques données assez précises. Si l'on excepte les Canadiens français, les Acadiens sont le groupe le plus important.

Parmi les autres il y a toujours entre deux et quatre familles de Syriens. Dans le groupe des anglophones, on trouve trois familles d'Anglais et une ou deux familles d'Irlandais et d'Écossais (4)

3 Théophile St-Pierre, entrevue

4 Recensements du curé Bouillon

2500

2400

2300

2200

2100

2000

1900

1800

1700

1600

1500

1400

1300

1200

1100

1000

POPULATION DE LAC-AU-SAUMON

1907

10

15

20

25

30

35

40

45

50

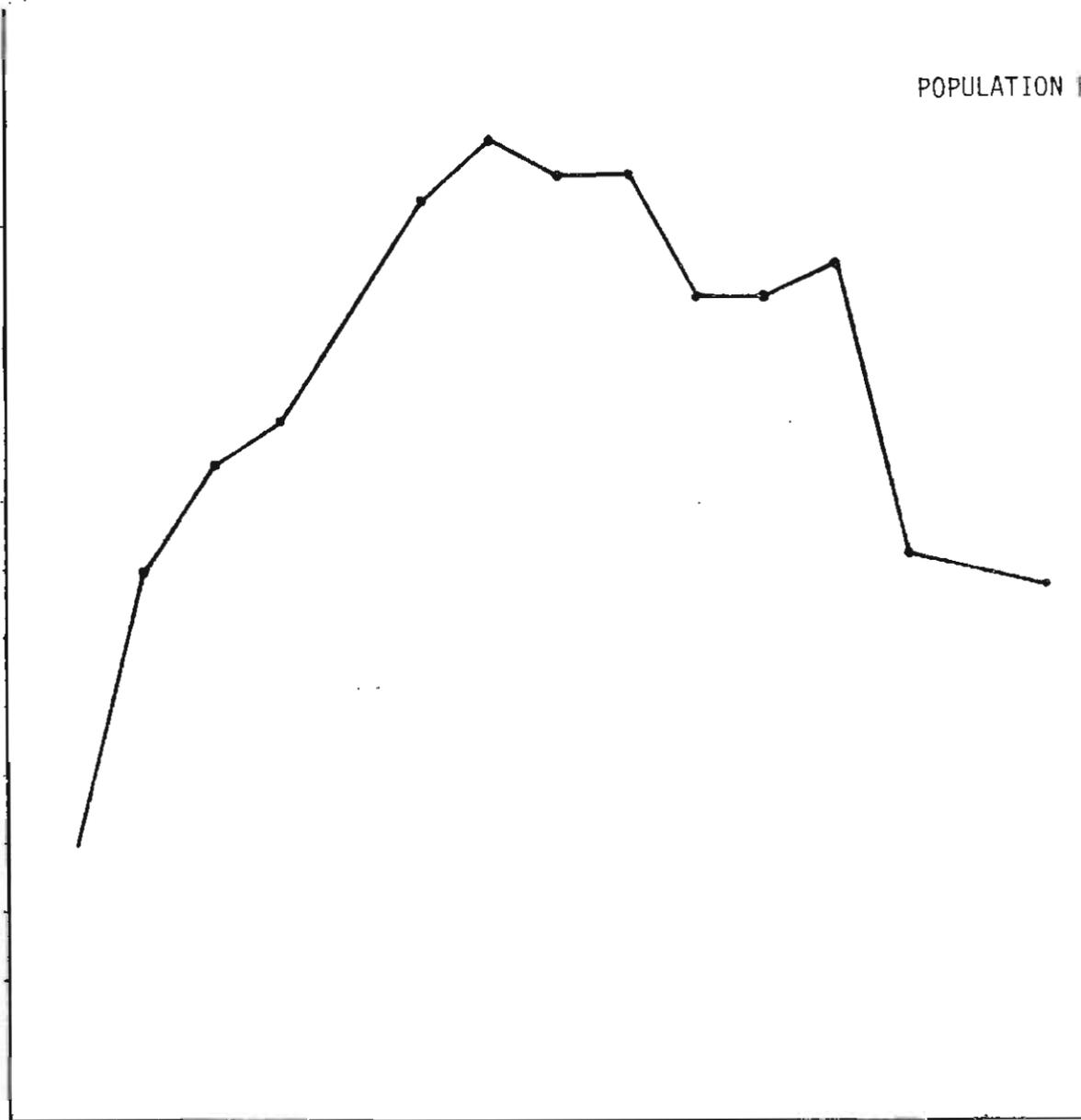
55

60

65

70

72



Les mouvements de la population

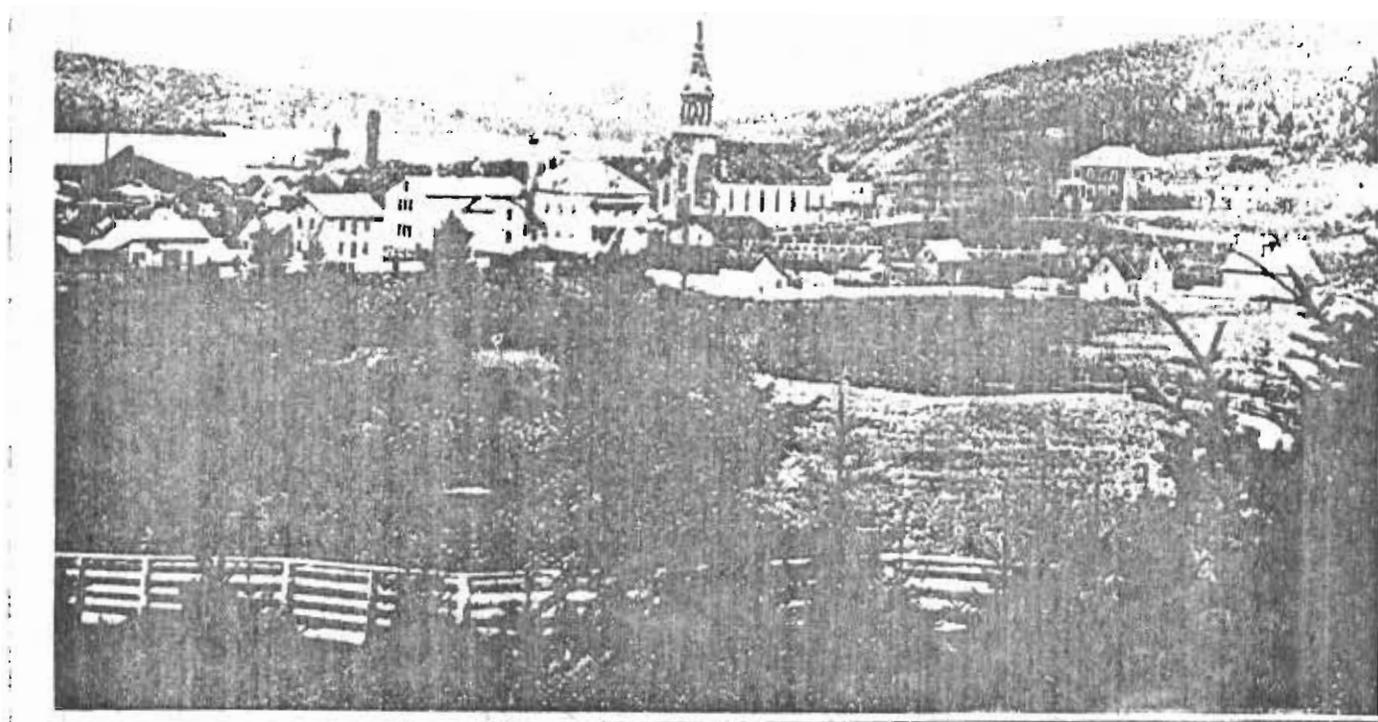
A consulter le graphique précédent, nous pouvons nous rendre compte de façon évidente de la mobilité de la population. Par exemple, jusqu'en 1910, les grandes compagnies Paradis & frères, Théberge, Fenderson et Price Brothers - commencent à s'installer. Souvent ces compagnies sont suivies des employés qui travaillaient pour elles. De toute façon, les moulins sont le plus grand facteur de peuplement en ce qui nous concerne.

De 1910 à 1930, grâce à la bonne santé de l'industrie, la population continue de s'accroître. En plus des employés de moulins, viennent s'établir de nombreux marchands, barbiers, hôteliers, menuisiers et tous les autres métiers que l'on retrouve dans un village.

De 1930 à 1940, au moment où tous les moulins vont fermer les uns après les autres, l'élan qu'ils ont donné à l'expansion démographique sera freiné mais celle-ci demeurera stable jusqu'en 1945. Probablement possède-t-on encore quelques ressources, on ne désespère pas. Mais de 1945 à 1950, plusieurs vont s'exiler pour pouvoir travailler. Ces travailleurs vont s'établir sur la côte-Nord, à Sept-Iles, ils vont à Montréal mais surtout, comme le souligne le curé Bouillon dans ses recensements annuels, les jeunes vont partir pour les Etats-Unis.

Lors de l'arrivée de Monsieur Henri Hébert, en 1948, la population était à son déclin mais l'implantation de

cette nouvelle industrie permet à la population de demeurer stable pendant encore dix ans et même de s'accroître légèrement.



CHAPITRE III

Les activités économiques

L'aspect économique est l'un des aspects les plus importants à considérer lorsqu'il s'agit de faire l'étude d'un village de type industriel.

Nous l'avons déjà dit, Lac-au-Saumon est la paroisse de la Matapédia où l'on compte le plus d'industries du bois si l'on compare avec Sayabec, Val-Brillant, Amqui et Causapsal.

Au début du siècle, la King Brothers coupe le bois de la Seigneurie qu'elle transforme pour le marché de Montréal.

Dans le temps de la drave, il règne une grande activité sur toute la rivière Matapédia. A partir du lac du même nom, ce cours d'eau charrie le bois apporté par ses affluents jusqu'à la rivière Ristigouche.

Cette seconde vocation de la vallée contribuera beaucoup à son peuplement. En effet, les hommes n'étaient pas tous intéressés à "s'établir" sur une terre pour y fonder un foyer. Pour beaucoup, l'industrie forestière représentait une source de revenu plus ou moins saisonnière mais toujours importante. Pour les colons déjà établis, c'était souvent l'occasion de garder leurs fils au pays.

L'une des caractéristiques de notre industrie forestière est ce rapprochement avec l'agriculture. Dès l'automne, le cultivateur trouve du travail soit dans les chantiers, soit

comme manoeuvre dans les nombreuses scieries. C'est là souvent qu'il trouve sa principale source de revenus. Au printemps, le cultivateur - bûcheron - manoeuvre, satisfait de son hiver, travaille parfois avec moins d'ardeur à sa terre. C'est ainsi que les deux se complètent ou, le plus souvent, se coupent.

Mais, dans un village comme celui de Lac-au-Saumon, les travailleurs forestiers, surtout les employés de moulins, constituent le groupe le plus important. Et c'est sur eux que comptent, la plupart du temps, les cultivateurs pour écouler leur production agricole par l'intermédiaire des marchands de toutes sortes qui prospèrent durant les périodes de plein emploi.

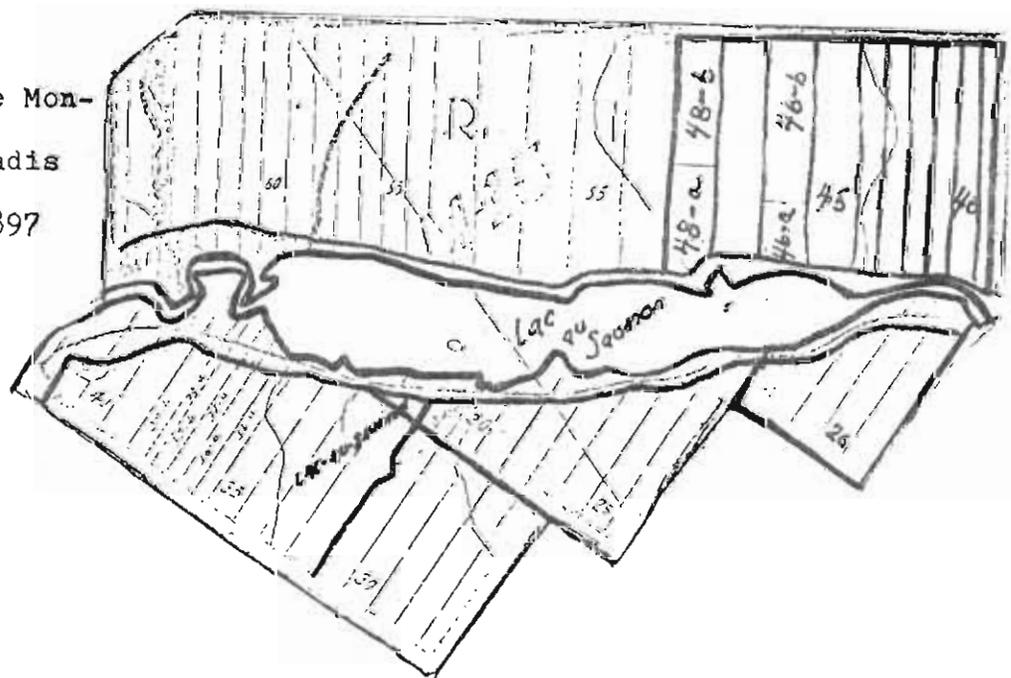
Jusqu'en 1950, l'activité sera très grande dans toute la paroisse. Dans cette partie du travail nous assisterons aux principaux événements qui ont marqué la vie économique du Lac-au-Saumon depuis les débuts de son industrialisation.

De même que les premiers colons s'installèrent sur la rive Nord du lac, les premiers propriétaires de moulins jugèrent cet endroit plus avantageux.

La Howard et Guernesey Manufacturing Company s'établit en 1886 sur le lot 46 du Canton Lepage. Elle coupe des billets de bouleau et de tremble qu'elle expédie à Val-Brillant. C'est pour cette raison qu'elle s'est installée à proximité du chemin Matapédia. Mais cette compagnie ne trouve pas son profit dans la région. Elle vend en 1890 à Monsieur Edson Fitch qui possède une usine d'allumettes à Saint-Romuald. Ce dernier acquiert les lots 40 - 47 - 48 du même canton et il y coupe des carreaux de billes de bouleau et de tremble qu'il fait transformer à Saint-Romuald.

En 1896, Monsieur Fitch vend son usine d'allumettes à Monsieur Hubert Paradis et du même coup, il lui cède son moulin au bord du Lac-au-Saumon. Ce dernier va agrandir son territoire par l'acquisition des lots 41 - 42 - 43 - 44 - 45

Terrain de Monsieur Paradis
1896 et 1897



Monsieur Paradis a déjà l'expérience des moulins et en plus, il ne sera pas seul: ses trois fils, Georges, Ferdinand et Albert le seconderont.

En 1897, l'entreprise de Monsieur Paradis continue son expansion. On achète les lots 19 - 20 - 21 - 22- 23 du rang B dans le canton Humqui. C'est sur ces terres que les Paradis coupent le bois pour alimenter le moulin du lac. Ils y coupent du bois de construction et de la latte qu'ils vendent aux Etats-Unis. Ils manufacturent aussi du bardeau que lui achète la King Brothers de Val Brillant (Cedar-Hall) filiale de compagnie américaine.

A partir de 1901, Monsieur Paradis doit acheter le bois des colons pour économiser son propre bois. Il achète du cèdre pour le bardeau et les autres bois que les colons coupent sur leurs terres. Le bois est transporté jusqu'au ruisseau Sauvage qu'on utilise en période de drave. Par la rivière Matapédia, on l'achemine jusqu'à la tête Ouest du Lac-au-Saumon. A partir de là, c'est un bateau qui le prend en charge et qui tire les billots jusqu'à l'autre extrémité du lac où Monsieur Paradis possède son moulin. C'est là que le bois est transformé. Quarante hommes sont employés aux différentes étapes de la transformation. Après avoir subi toutes les opérations nécessaires, le bois est de nouveau pris en charge par le chaland qui le traverse sur la rive Sud du lac pour être expédié par train.

Les affaires vont bien jusqu'en 1923, année où le moulin est détruit par un incendie. Monsieur Paradis ne se laisse pas décourager. Il construit un autre moulin qui sera même plus grand que le premier. Il emploie plus d'hommes et coupe quatre millions de pieds en billots par année.

Mais, entre temps, des concurrents (1) sont venus s'établir autour du Lac-au-Saumon. Gros ou petits, tous veulent avoir leur part, et à cette époque, il y a amplement d'espace et de bois pour les recevoir tous.

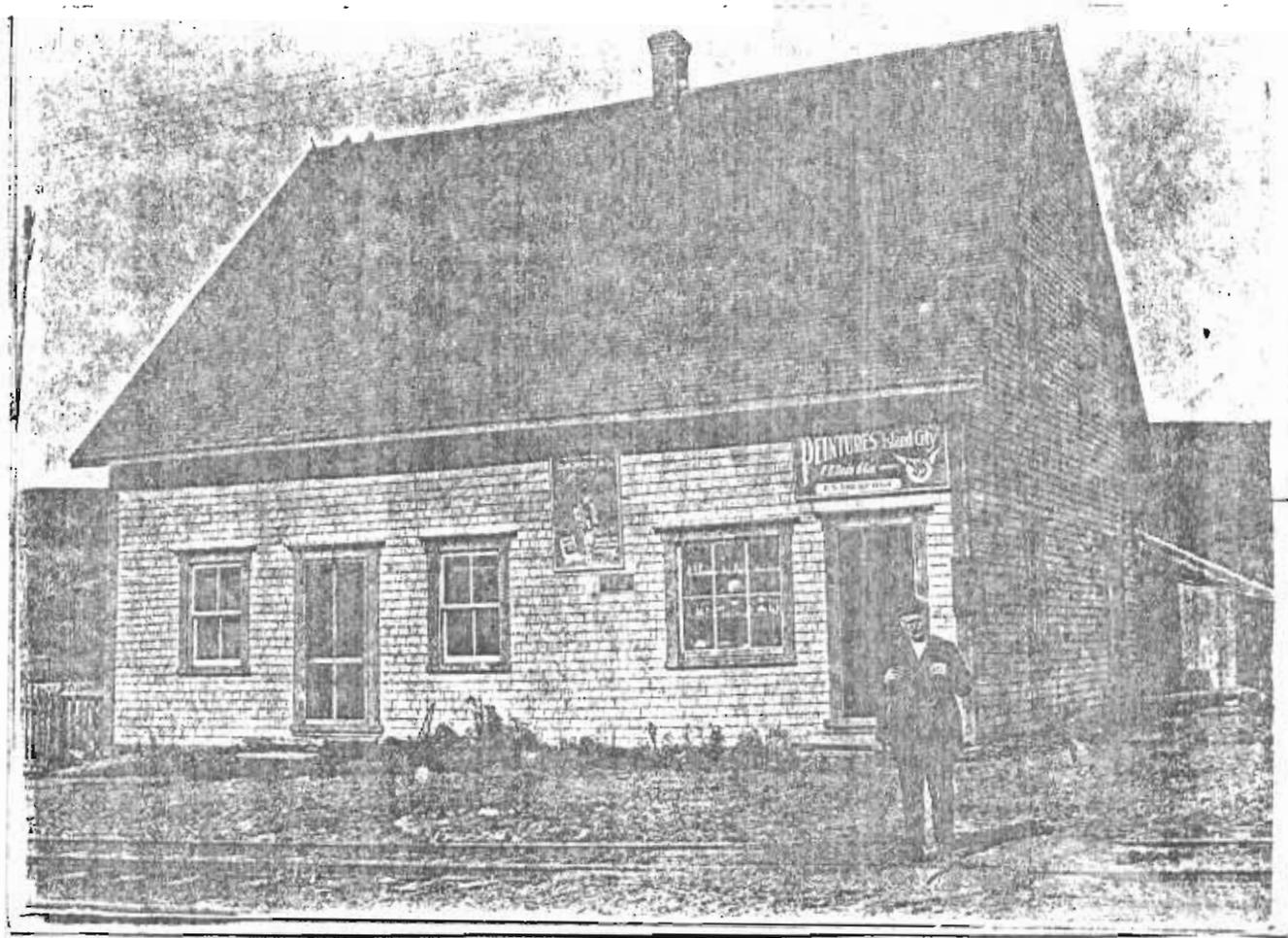
En 1898, Monsieur Campion se construit un petit moulin à scie sur le lot 29 du rang III près d'un lac qui porte aujourd'hui le nom de cet ancien propriétaire de moulin à scie.

Pour une raison ou pour une autre, Monsieur Campion ne se trouve pas bien sur sa terre qu'il quitte trois ans après s'y être installé.

Dans la même année 1898, les frères Abraham et Joseph Théberge fondent une compagnie dans le but de construire un moulin au Lac-au-Saumon et d'y faire le commerce de madriers et de planches. L'année suivante, Abraham vend à Joseph sa part du moulin, de la maison et du hangar. Seul, Monsieur Théberge arrivera à faire prospérer son industrie. En 1904, il signe un contrat avec une compagnie américaine pour faire cinq milles cordes de bois de pulpe. Il em-

1 Roland Paradis, entrevue

ploie à son moulin quatre-vingt hommes à qui il loue onze maisons. En effet, à ce moment là, il était courant de voir les compagnies posséder des maisons qu'elles louaient à leurs employés. Monsieur Paradis louait les siennes pour \$2.50 par mois.



Monsieur Théberge n'a pas de limites à bois. Au début, il coupe le sapin et l'épinette pour la compagnie Price d'Amqui. Celle-ci lui donne le cèdre à bardeau. Plus tard, il achète le bois des colons. Ceux-ci vont au magasin de

Monsieur Théberge et achètent à crédit ce dont ils ont besoin pour l'hiver. On fait "marquer". Au printemps, ils doivent payer et le font très souvent avec leur bois. Ces échanges s'effectuent généralement par l'intermédiaire d'un employé, souvent le mesureur, qui juge de la façon dont le colon doit payer son employeur. Ce procédé était surtout employé chez les colons qui n'avaient que cette source de revenu et qui pratiquaient une agriculture strictement de subsistance (2)

En 1917, le moulin change de main et c'est la Brown Corporation qui s'en porte acquéreur. Cette compagnie achète aussi le bois des particuliers mais elle a en plus la permission de couper du bois sur des lots du gouvernement.

Le moulin de la Brown Corporation ne coupera que du bois de pulpe. A partir de 1919 ils pourront faire le transport de leur bois à l'aide d'un bateau à essence (3)

Tous ceux qui venaient s'établir ne le faisaient pas toujours de façon définitive. Ainsi en 1890 Monsieur Jean-Baptiste Poitras se construit un petit moulin près du ruisseau du lac Angus. Il se lasse vite de cet endroit peut-être trop isolé et déménage près du ruisseau du Lac-à-Pitre près du chemin Matapédia.

En 1902 vient s'établir la John Fenderson lumber company

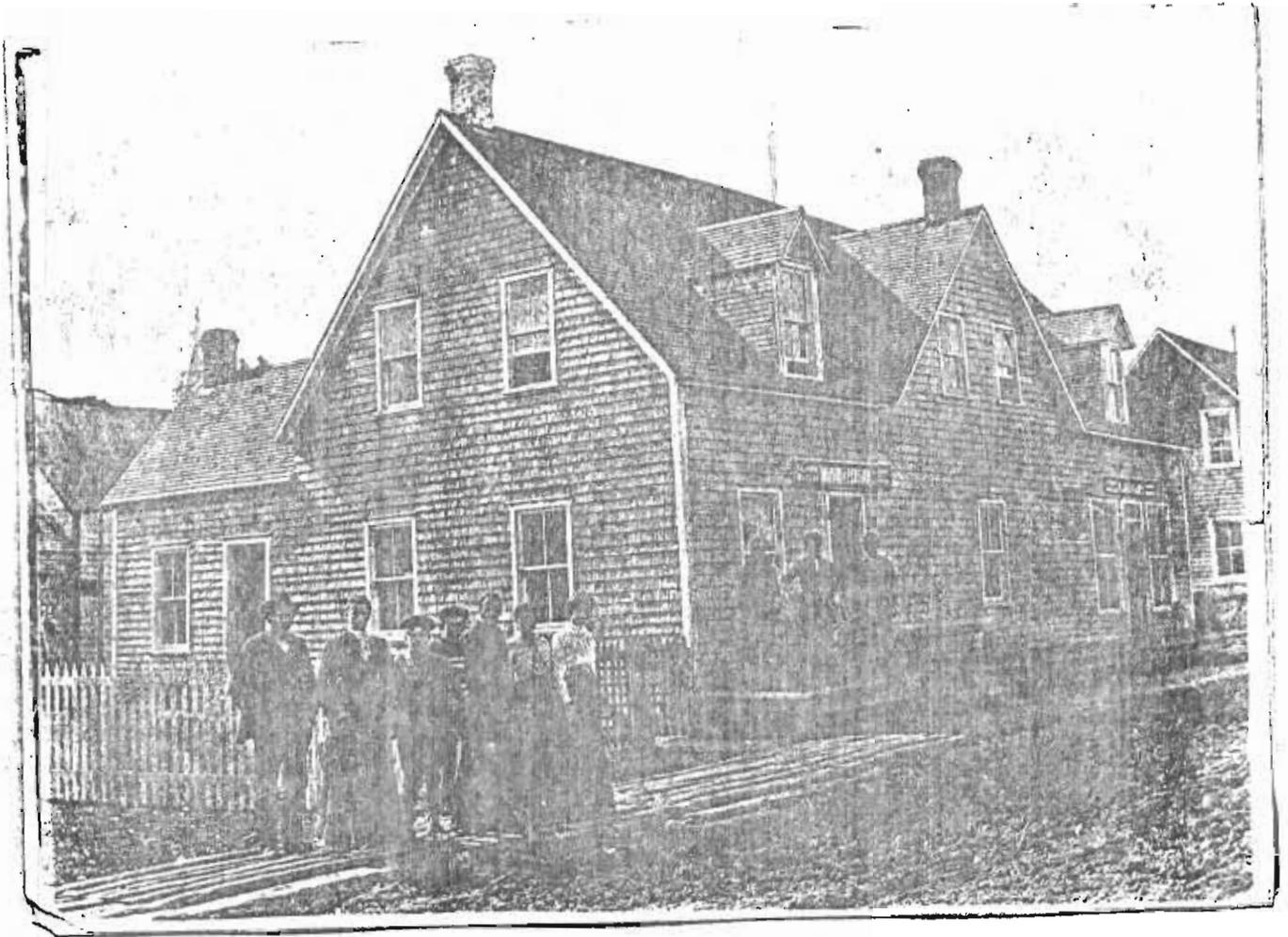
2 Jos. Marie Levasseur, entrevue

3 Anthime Bérubé, entrevue

qui possède en limites le tiers de la Seigneurie du lac Matapédia. Son moulin, appelé à devenir l'un des plus grands, est situé du côté Sud du Lac-au-Saumon, sur la pointe du lot 29.



La compagnie emploie quatre-vingt dix hommes et lorsque la saison est bonne, le moulin coupe jusqu'à dix-neuf millions de pieds de bois.



Monsieur Fenderson possède neuf maisons qu'il loue à ses employés.

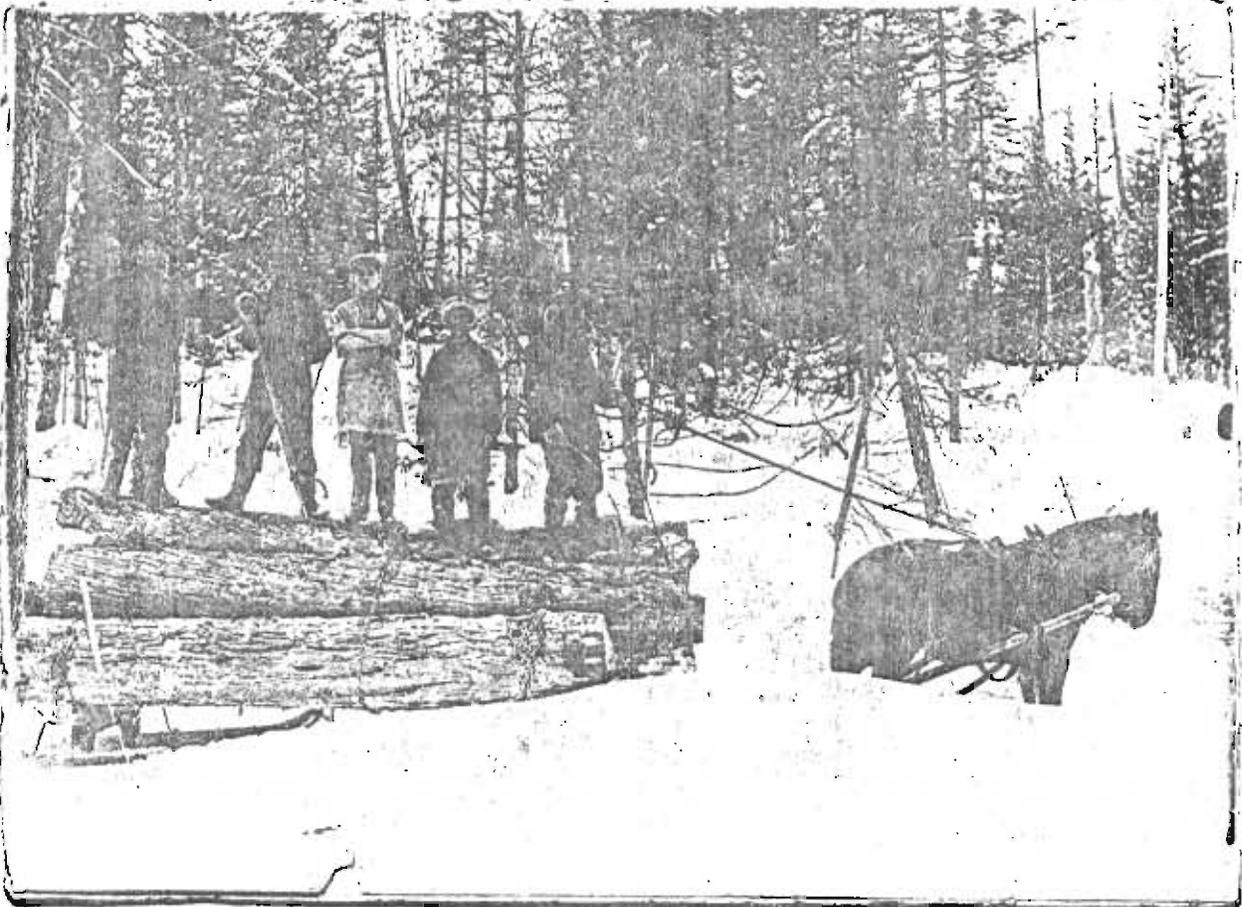
Les salaires variaient selon le type de l'occupation. A cette époque, un bûcheron pouvait gagner quarante-cinq dollars par mois et un commis pouvait en faire soixante cinq.

Moulins d'hiver

Les salaires n'étaient pas garantis toute l'année. Monsieur Fenderson possédait un moulin d'hiver à Albertville, près du Lac-au-Saumon, qui absorbait une partie de la population sans emploi.

Ces moulins ne fonctionnaient que l'hiver parce qu'ils étaient situés loin d'un cours d'eau ou d'une route carrossable et ainsi on ne pouvait faire flotter le bois. D'une part, le transport s'effectue sur des chemins d'hiver, souvent glacés. On se servait de "slaighs" tirées par des chevaux. Le chemin le plus utilisé portait le nom de chemin du "Ruisseau du conseil."

Généralement, ces moulins sont construits auprès de deux ou trois coulées et on fait descendre le bois par ses



chemins naturels ou par des "slousses" fabriquées par les bûcherons.

D'autre part, l'hiver on coupe le bois et on le "pile". A l'été, on le transporte jusqu'au chemin avec des chevaux si les routes le permettent.

Outre la Fenderson, Monsieur Turgeon possédait deux de ces moulins d'hiver: l'un à Amqui et l'autre derrière le Lac-au-Saumon dans le rang 7. Il y fabriquait le "bois de fuseau". L'on nomme aussi ce bois "barreau". Cette production partait pour l'Angleterre et servait à la fabrication de manches de pinceau, de fuseaux, de barreaux de chaises etc.

Pour sa part, entre 1912 et 1915, Monsieur Joseph Simard gérait un moulin d'hiver dans le rang IV du Lac-au-Saumon. Avec Monsieur Roméo Langlais, Monsieur Léopold Doran était l'un des plus important propriétaire de moulin d'hiver. Celui de Monsieur Langlais était situé dans le rang VI et Monsieur Doran avait construit le sien entre le rang III et le rang IV près du lac Croche. Il faisait passer son bois par le ruisseau de "la Coulée".

En plus de ces occupations dans ces moulins à scies, les hommes pouvaient travailler dans les chantiers. Ceux-ci étaient relativement peu nombreux et les conditions de travail souvent très mauvaises.

Les hommes habitaient dans des camps en bois rond, ils mangeaient le plus souvent du gibier ou du poisson que l'on attrapait et on tuait sur place.



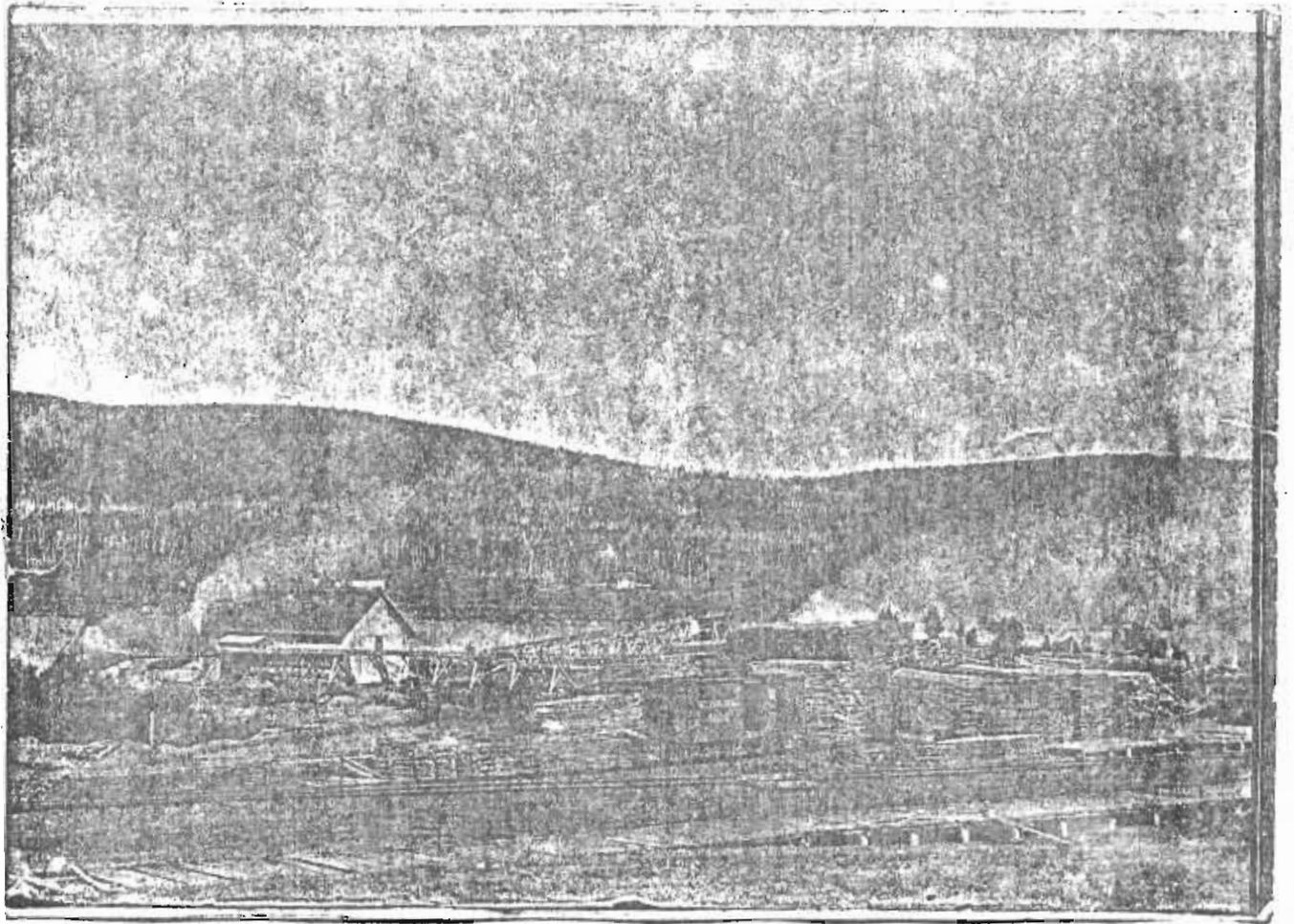
Le plus grand désavantage était sans doute le fait que les ouvriers forestiers étaient à la merci de "jobers" qui exploitaient leur dénue-ment et profitaient de leur besoin impérieux de travail pour les obliger à vaquer à des occupations très dures pendant plus de douze heures par jour. Parfois la "run" était de courte durée et les hommes parvenaient à peine à "rencontrer la dette" qu'ils avaient contractée envers l'employeur. En effet, ceux-

ci avaient souvent des magasins où ils vendaient aux bûcherons de quoi s'habiller et s'équiper pour le chantier. Bien entendu les hommes n'avaient pas d'argent sonnant et s'engageaient à payer, quand ils auraient gagné quelque argent (4)

4 Théophile St-Pierre, entrevue

L'âge d'or de l'industrie forestière

Devant les grandes ressources d'une forêt qui semblait inépuisable, Monsieur Fenderson prend la décision d'agrandir ses bâtiments. En 1920, il va donc construire un moulin double.

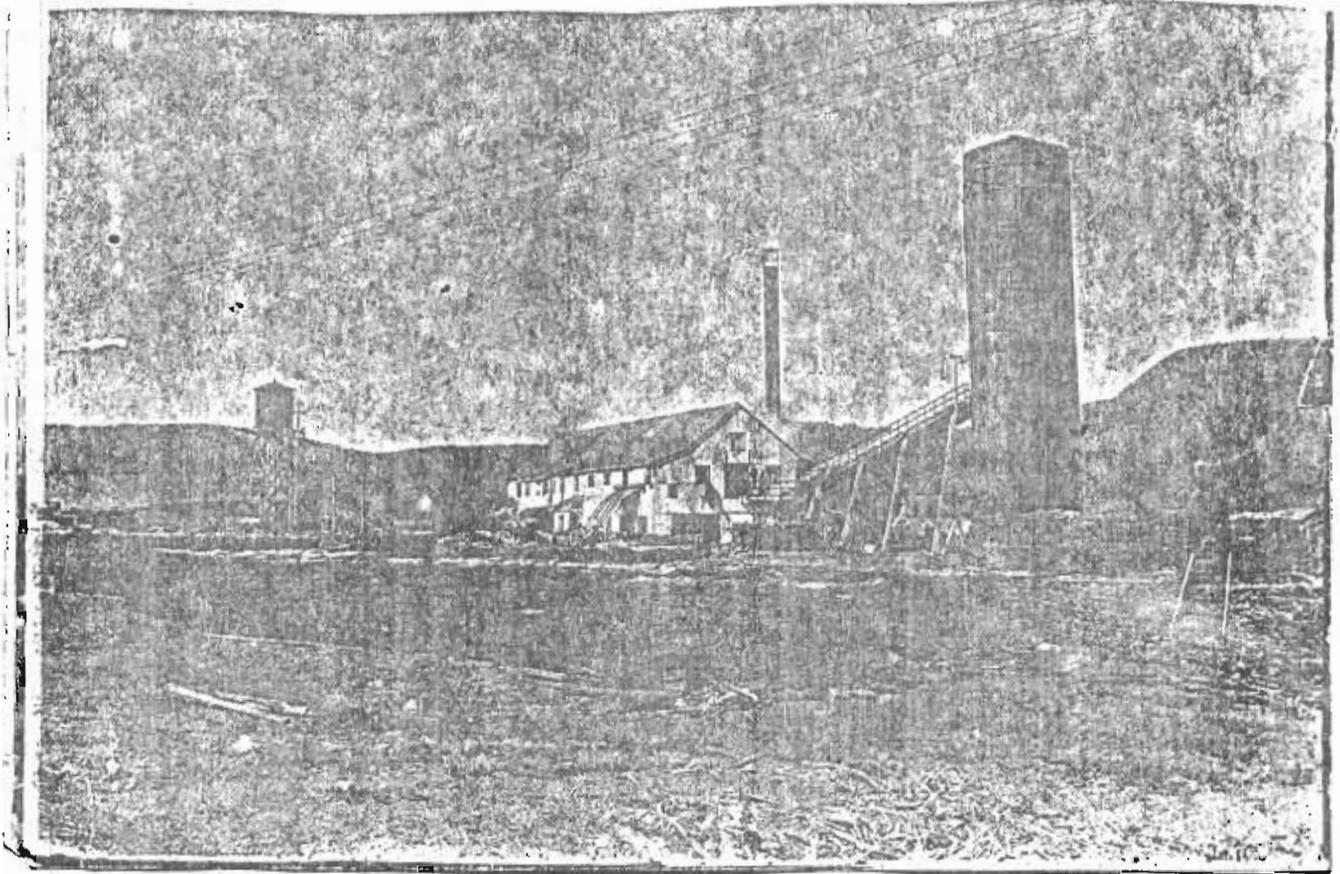


A la même époque, la compagnie possède deux bateaux à essence pour faire le transport de son bois sur le lac. Il existait à ce moment là un certain équilibre entre la quantité de bois et la capacité de production. C'est pour cette

raison que l'on n'entend jamais parler de rivalité entre les marchands de bois. Il y avait suffisamment de bois pour tout le monde, mais sans plus.

En plus de Monsieur Hubert Paradis, de la Brown corporation et de la John Fenderson Lumber company, il existait un quatrième grand: la compagnie Price.

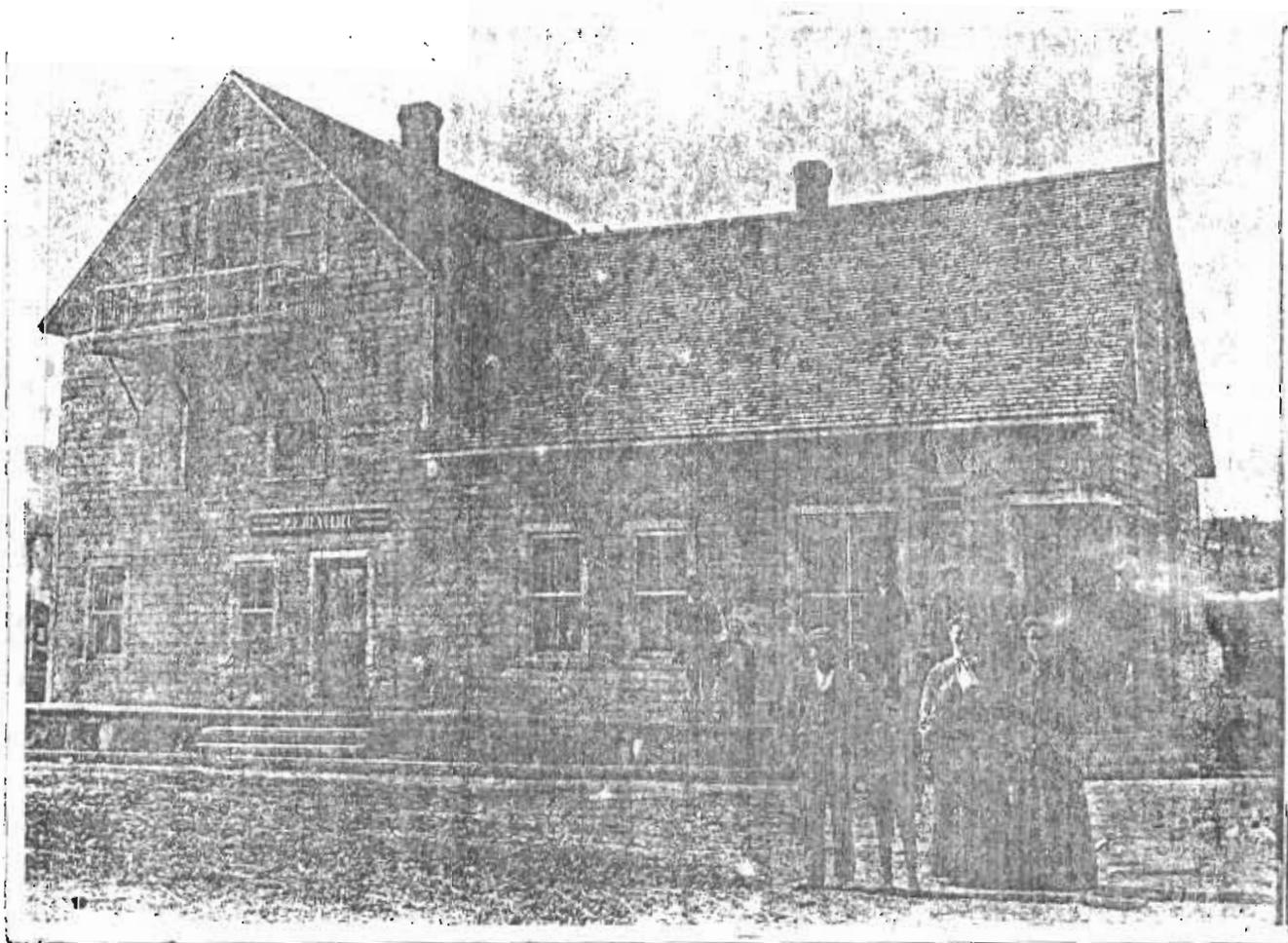
Etablie sur les bords du Lac-au-Saumon - à l'extrémité Sud-Ouest - en 1905, après l'incendie de son moulin d'Amqui, la compagnie Price a participé grandement à l'essor économique du village.



A son arrivée, la compagnie provoqua des changements importants qui bouleversèrent la physionomie de la paroisse.

En effet, certains des hommes qui suivirent le déménagement de l'entreprise Price vinrent avec leurs maisons. Tirées par six ou même huit chevaux, les bâtisses suivirent le mauvais chemin Matapédia jusqu'au Lac-au-Saumon.

En plus de ces nouvelles résidences, l'arrivée de la compagnie Price fut à l'origine de la construction d'une maison de pension. Dans ces maisons, on logeait plusieurs hommes qui venaient des localités voisines. Pour s'occuper d'eux, une cuisinière, parfois un couple, était suffisant.



La compagnie Price possède des concessions forestières au Lac Humqui et c'est là qu'elle prend tout son bois. Elle emploie à son moulin une centaine d'hommes. En 1907, les employés travaillent dix heures par jour pour gagner un dollar.

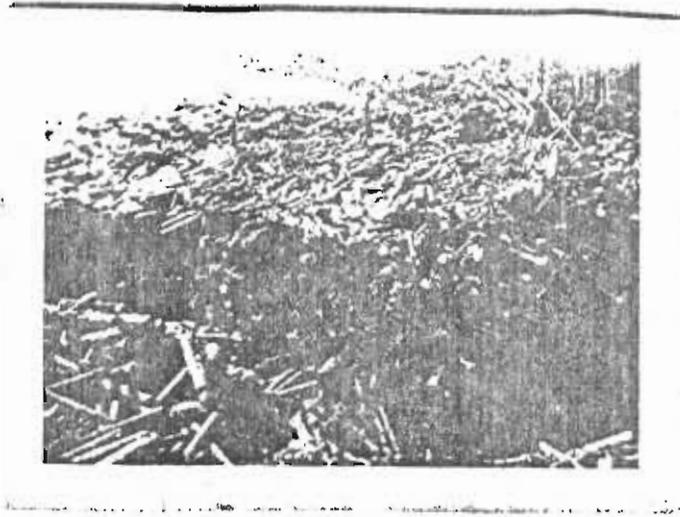
En 1915, la compagnie est bien établie au village et possède aussi un bateau à vapeur.

En 1920, il y a plusieurs moulins dans les alentours du Lac-au-Saumon dont quatre grands. Cela fait beaucoup de bois en circulation et cette situation ne manque pas d'occasionner certaines difficultés. La John Fenderson lumber company, la Brown corporation, la compagnie Price et Monsieur Paradis se consultent et décident de fonder la Salmon Lake Drave and Boom Association. Cette compagnie a pour fonction de faire le triage du bois qui arrive pêle-mêle à la tête du lac. Les hommes qui sont employés par cette association sont sous les ordres d'un contremaître qui représente les quatre compagnies.

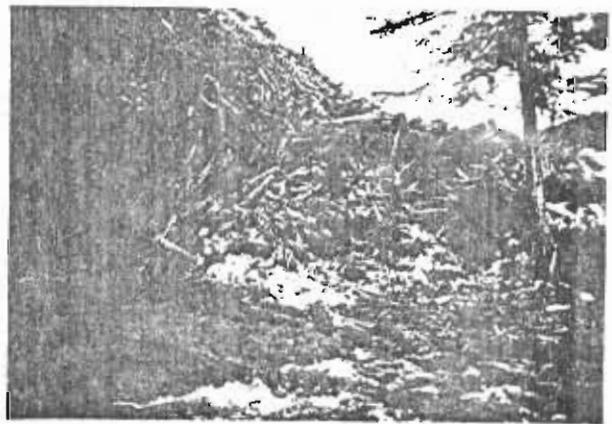
Le bois, qu'il descende du ruisseau Sauvage ou de la rivière Humqui tombe dans la rivière Matapédia pour aboutir à la tête du Lac-au-Saumon.



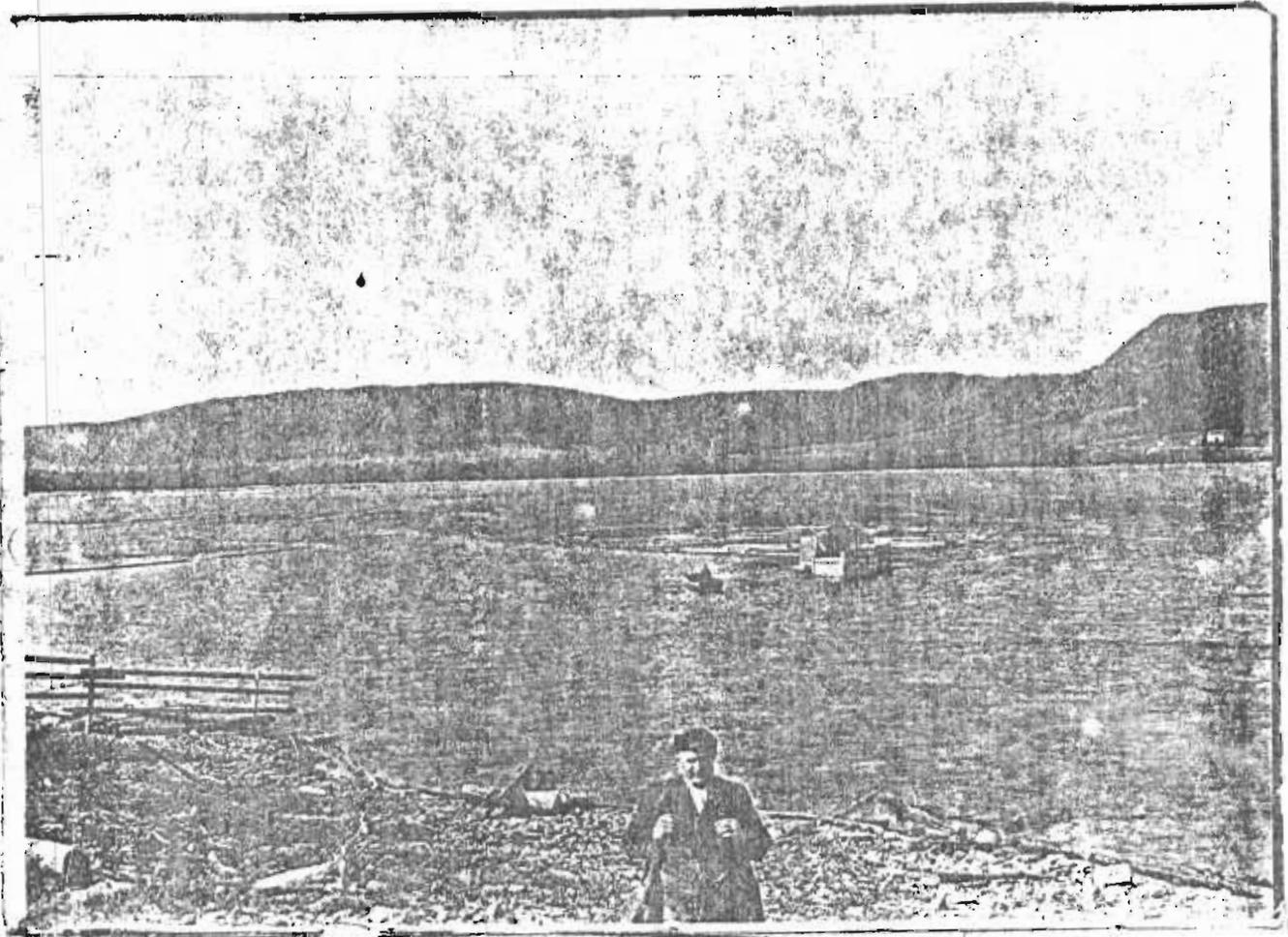
C'est là que l'Association le prend en charge. Avant de descendre, le bois a été marqué.



Le bois des Paradis est marqué en noir, celui des Fender-son en vert, le bois des Price en blanc. Nous ne pouvons dire quelle couleur identifiait le bois de la Brown.



Le moulin des Price est situé près de la tête du lac ce qui facilite grandement les opérations. Pour Fenderson et surtout Paradis le transport du bois sur le lac comporte beaucoup d'imprévus. Le vent est un facteur dont il faut tenir compte. Si le vent est bon, les bateaux ont grande facilité à tirer le bois dans les anses.



Si le vent se lève à l'improviste, on accroche le bois à une île qui est au milieu du lac, là on attend l'accalmie.

La débâcle

Dès 1928, la Salmon Lake Drive and Boom Association est dissoute à cause du départ de la compagnie Price Brothers. Celle-ci se retire en prétextant le manque de bois. Mais les hommes sont d'avis qu'il reste du bois encore suffisamment pour tout le monde. Les travailleurs ont raison d'être mécontents puisqu'ils sont une centaine à perdre leur emploi. Plusieurs devront partir pour Matane, Price, Rimouski où la compagnie possède des scieries.

La compagnie Brown avait pour sa part vendu ses biens à la St Laurence dès 1922. Cette compagnie qui ne fait que du bois de pulpe fait faillite en 1929 et vend à son tour à un Monsieur Rousseau. Ce dernier va, peu de temps après, perdre son industrie dans un incendie.

Il faudra attendre 1938 pour que la compagnie Fenderson suive l'exemple. Elle fermera ses portes elle aussi en raison du bois qui devient trop éloigné. Il existe un autre facteur qui influence la décision de la compagnie. En effet, celle-ci a contracté un emprunt envers Messieurs Simard de Sorel et Brillant de Rimouski dans l'année 1937. Ces derniers, en demandant de se faire payer, forcent la compagnie Fenderson à hâter son départ. Pourtant, celui-ci était imminent puisque l'hiver précédent, les colons n'avaient pas coupé suffisamment de bois pour alimenter les deux moulins. Monsieur Paradis, prévoyant la chose, avait commencé sa tournée des colons dès le lendemain du Jour de l'An. Au moment où Fender-

son voulut acheter le bois des cultivateurs, ceux-ci avaient tout vendu à Monsieur Paradis. Il décida par conséquent de céder à Monsieur Paradis le peu de bois qu'il avait acheté et la compagnie Fenderson quitta donc le Lac-au-Saumon pour s'établir à Maria où, en 1942, elle fait faillite pour la deuxième fois.

Pour les mêmes raisons, la compagnie Paradis & frères ne devait pas tarder à fermer ses portes, la drave était devenue trop longue et de ce fait trop coûteuse.

Pour toutes ces compagnies, il était plus avantageux d'aller s'établir dans une région sauvage comme l'était celle du Lac-au-Saumon au début du siècle, plutôt que de persister à payer les frais d'une drave d'une longueur de seize milles (5)

Ils laissèrent donc le village et quelques centaines d'hommes sans emploi.

5 Théophile St-Pierre, entrevue

Le nouvel essor

C'est pour cette raison qu'en 1948, lorsque vient s'établir la jeune industrie de Monsieur Henri Hébert, celle-ci est la bienvenue.

Déjà, de nombreuses familles avaient quitté le village mais il restait suffisamment d'ouvriers qualifiés pour mener à bien l'entreprise de Monsieur Hébert. Celui-ci avait pour lui la mécanisation qui avait fait défaut à ses prédécesseurs. Il n'était plus question de drave sur une longue distance, les camions pouvaient aller chercher le bois très loin sans que cela n'occasionne des frais excessifs.

Sans compter les bûcherons, l'entreprise de Monsieur Hébert employait une centaine d'hommes à son moulin à bardeau et à latte, à un moulin à plannage, au "charrayage" et cela jour et nuit.

Monsieur Hébert raconte lui-même l'aventure de sa vie.

"En juillet 1922, de Moncton, Nouveau-Brunswick, j'arrivais sur recommandation d'un confrère de l'U.S.J. engagé comme comptable pour la Cie Vaillancourt ltée de Bengor, petite agglomération autour d'un moulin à scie dans le rang IV du Lac-au-Saumon, et employant presque en exclusivité les cultivateurs et leurs fils. En 1924, je prenais épouse. Vu la fermeture de cette entreprise à l'automne 1924 nous passions l'hiver à Amqui à l'emploi d'Alfred Mercier, commerçant de chevaux; au printemps, je passais à l'emploi de la Cie Price de Lac-au-Saumon, sous la tutelle de Monsieur Sewell comme prenant soin des inventaires des cours à bois et comme lanceur de base-ball dont ce Monsieur Sewell s'occupait activement. Malheureusement, l'année suivante il était transféré à Matane, et son remplaçant, Monsieur Murray n'était pas amateur de base-ball. Avec offre plus avantageuse monétairement, j'acceptais l'emploi de comptable à Causapscaï pour la Cie Champoux. Malheureusement, l'année suivante, cette compagnie vendait ses concessions forestières à l'International et je me trouvais transféré à Milniké où ces messieurs Champoux avaient aussi un moulin à scie et une usine de rabotage. En 1928 toute cette intéressante industrie était la proie des flammes. Jugeant la matière insuffisante on décidait de ne pas reconstruire.

Le pèlerinage continuait: Toujours comme comptable, nous nous rendions à Ristigouche à l'emploi de la Mad Camp.

La crise de 1929 en cours et la fermeture du moulin en

vue, avec deux de mes beaux-frères et un de mes frères, nous décidions de construire un moulin à scie dans une nouvelle colonie: Saint Jean de Brébeuf. Et la crise continuait. Les ventes de bois de sciage étaient ridicules, un hiver désastreux pendant lequel la totalité des billots restant en forêt à cause du dégel, dès le commencement de février, nous fermions définitivement les portes.

Et, à l'instar du Juif errant, le voyage continuait. Un an à Moncton, Nouveau-Brunswick, de là retour à Rimouski à l'emploi de La Perrelle Lumber comme classificateur. A Carleton pour la Madawaska, en charge du département du "charroyage" des billots, comptable pendant une année, gérant d'une scirie à Escuminac, retour à Carleton comme gérant et après un différend avec le superintendant, nous voilà de retour au village de nos premières amours, Lac-au-Saumon, ceci en 1948.

Mais, ce qui était La Mecque des scieries lors de notre arrivée en 1922, il a tout disparu. Les Cies Price Bros, Fenderson Inc, Paradis et frères, Duncan Dubé, David Morin etc (les deux dernières sont d'Amqui). Le village était vraiment démuné. Mon beau-frère et moi-même décidions de construire une petite usine de rabotage. D'année en année, l'affaire prospérait. Nous y ajoutions une scierie et les travailleurs considéraient l'entreprise comme partenaire.

Hélas, comme un coup de foudre, en 1956, du soir au matin, le 27 février, je tombais paralytique. Après deux opérations à l'hôpital de l'Enfant Jésus j'étais confiné au lit et à la chaise roulante. Cependant, après ce coup terrible, l'industrie continuait. Mais, ce coup du sort nous avait porté un dur coup. Cependant, nous voulions à tout prix continuer et nous avons même fait de grosses améliorations, lorsque deux incendies, en 1962, à l'usine de rabotage le mardi et le samedi à la scierie, eurent lieu. C'était presque le coup de grâce. Malgré tout, nous reconstruisions mais, le passif était énorme.

En 1969, avec la mévente du bois, c'était le coup de grâce définitif. En 1971 nous devions voir toute nos espérances s'envoler et notre industrie passer à des mains étrangères.

Mous leur souhaitons toute la chance possible.

Quant à nous, nous passons nos dernières années à Métis-sur-mer, pauvrement, mais contents du devoir accompli" (6)

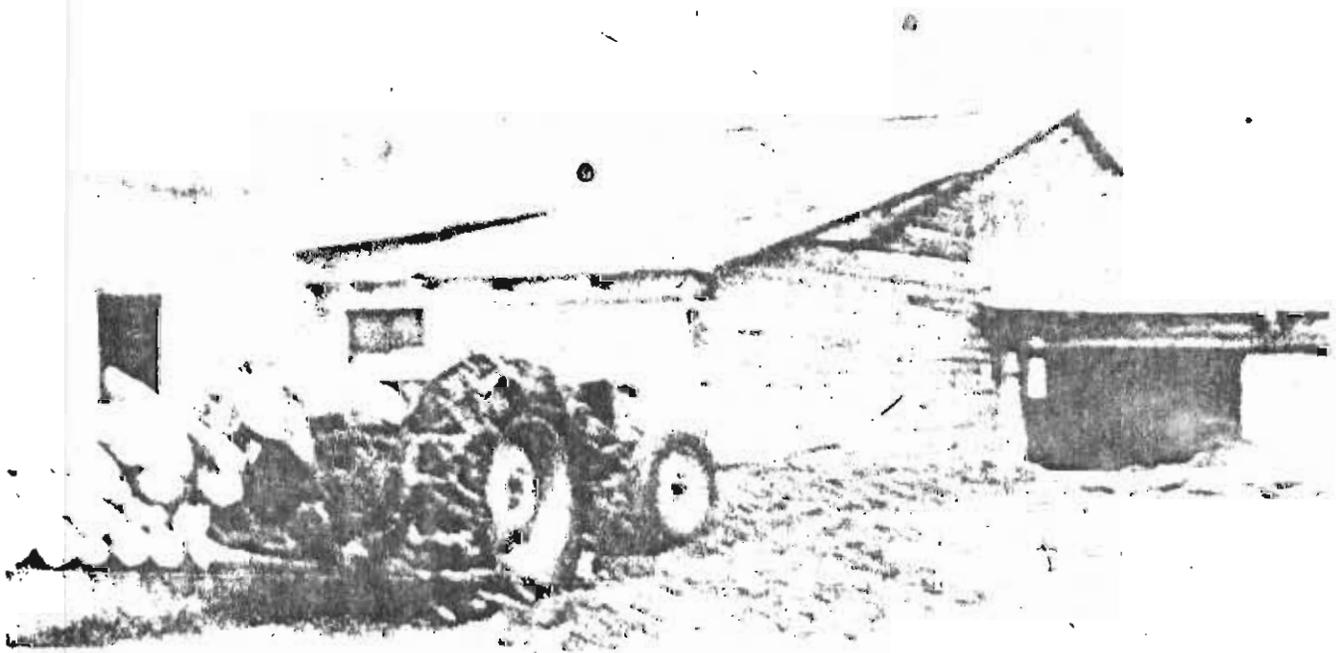
Le seul concurrent de Monsieur Hébert dans le village, fut Monsieur Frank Allard qui, de 1942 à 1950, eut un moulin du côté Nord du Lac-au-Saumon et par la suite côté Sud, à peu près sur l'emplacement de la compagnie Price. Mais ce concurrent, qui travaillait avec Monsieur Léo St-Laurent était bien modeste. En effet, il faisait du bois seulement pour les besoins des cultivateurs.

Si Monsieur Hébert n'avait de concurrent au village que Monsieur Allard, il y avait, par contre au Lac Pitre les moulins à scie des Fortier et de Monsieur Bélanger. Mais plus près il y avait l'entreprise de Monsieur Jos Levasseur. Bien que situé à Causapscal, Monsieur Levasseur faisait affaire au Lac-au-Saumon et ses employés logeaient, le plus souvent, au village. C'est pour cette raison que l'on considère Monsieur Levasseur comme un concurrent.

Installé à la frontière du Lac-au-Saumon en 1938, Monsieur Levasseur fabrique dans son moulin du bardeau, des barreaux, des planches, de la latte et des traverses de chemins de fer. Le bois qui alimente le moulin provient des terres de colons du Lac Pitre, d'Albertville, de St-Léon et de Ste-Marguerite et descend par les rivières Causapscal, Routhierville, Milnikik et Millstream.

Lorsque Monsieur Hébert vient s'établir au Lac-au-Saumon, l'entreprise de Monsieur Levasseur est florissante, elle emploie soixante-cinq hommes jour et nuit et dans les chantiers

quatre-vingt bûcherons travaillent régulièrement chaque hiver. En demeurant stable, cette entreprise s'est assurée la longévité. En effet, Monsieur Levasseur s'occupe de la bonne marche de son moulin pendant quarante et un an. A l'heure actuelle, c'est son gendre, Monsieur Thériault qui gère l'entreprise.



Je n'ai pas eu l'intention de faire le recensement détaillé des entreprises forestières du village depuis ces premières années à nos jours mais plutôt de voir les plus importantes et, comme je l'ai dit, d'essayer de prévoir ce que va devenir Lac-au-Saumon.

Le curé Bouillon avait rassuré Monsieur Henri Hébert, dès son arrivée, en lui promettant que le village vivrait plusieurs siècles. La situation actuelle nous permet de croire que plusieurs générations pourront se succéder dans la paroisse et vivre aisément sans l'aide du gouvernement.

CHAPITRE IV

L'activité socio culturelle

Nous sommes donc en présence d'un village industriel et cette situation va influencer directement le caractère de toute la population.

La mobilité de la population et surtout le caractère saisonnier de l'emploi entraînent des habitudes de vie qui particularisent le village industriel.

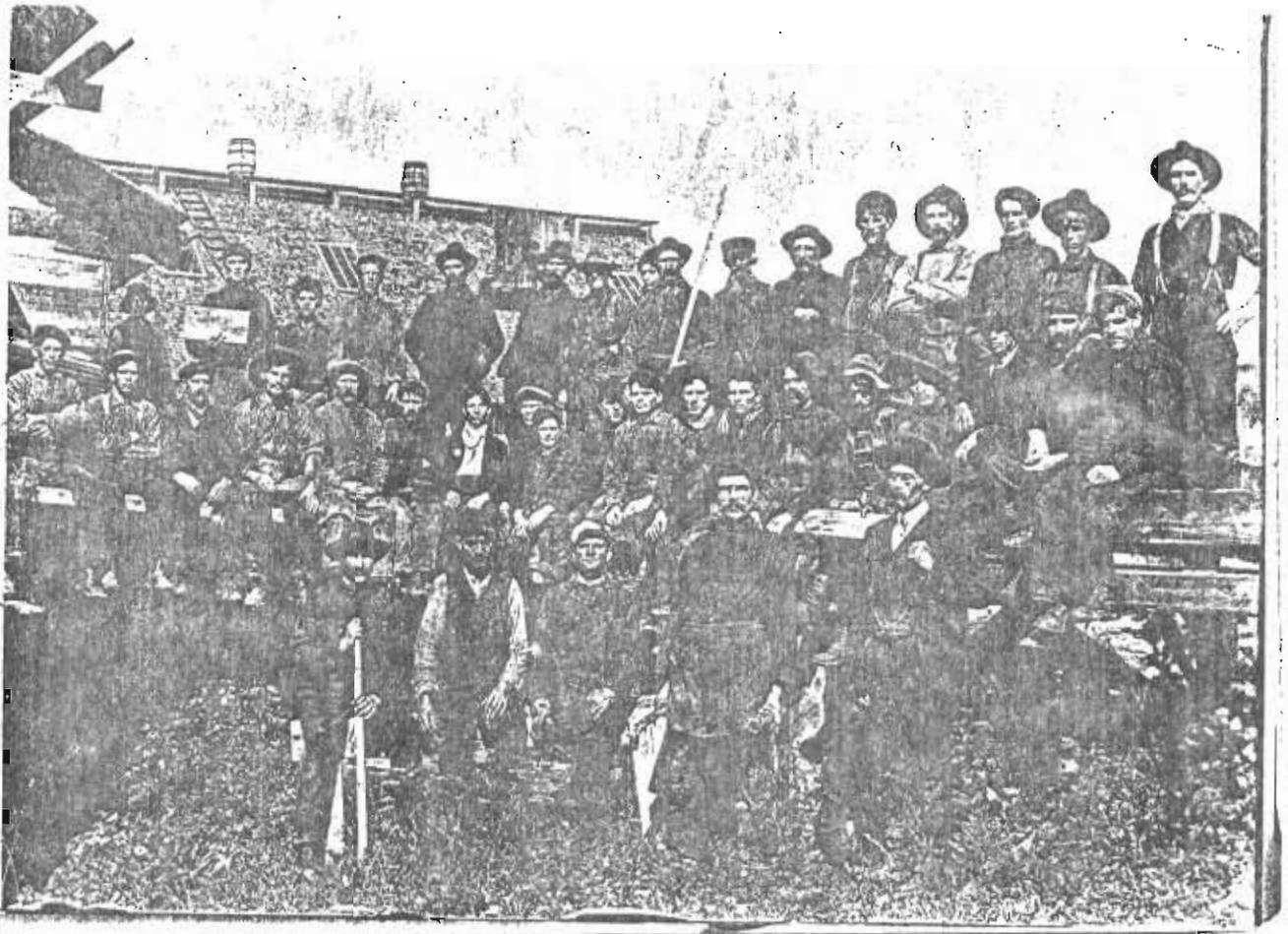
C'est ce mode de vie que nous allons considérer dans ce chapitre. Sans entrer dans les détails, nous pourrions nous rendre compte jusqu'à quel point les gens de Lac-au-Saumon n'ont pas la mentalité du milieu essentiellement agricole.

Les classes sociales

La classe la plus importante numériquement est sans aucun doute celle des journaliers. En effet, ils sont quelques centaines à dépendre du mouvement des moulins. La plupart sont résidents. Du mois de mai au mois d'octobre, ils travaillent au moulin pour des salaires variant de deux à cinq dollars par jour. Certains ouvriers comme l'ingénieur, le limeur, le scieur de "grand scie" reçoivent un salaire un peu plus important. Les hommes qui s'occupent de faire du bardeau, soit deux ou trois par moulin, ainsi que ceux qui font de la latte, sont payés à la "job" ou à forfait.

Souvent les ouvriers débutent très jeunes dans le métier. A quatorze ans et moins, les jeunes adolescents sont en mesure de rapporter un salaire supplémentaire à la maison. Leur carrière se termine aussi, souvent, très tard et c'est pour cette raison que l'on rencontre parfois trois générations qui travaillent ensemble au même moulin. Les deux photos de la page suivante, photos datant de 1907, illustrent bien cette situation. Il s'agit des employés des compagnies Price (enhaut) et ceux de la Fenderson (en bas).

Les ouvriers ne travaillent que de façon saisonnière soit pendant les cinq mois de la belle saison. Le reste du temps la plupart d'entre eux sont sans travail. Les autres travaillent aux moulins d'hiver ou aux chantiers qui sont peu nombreux.



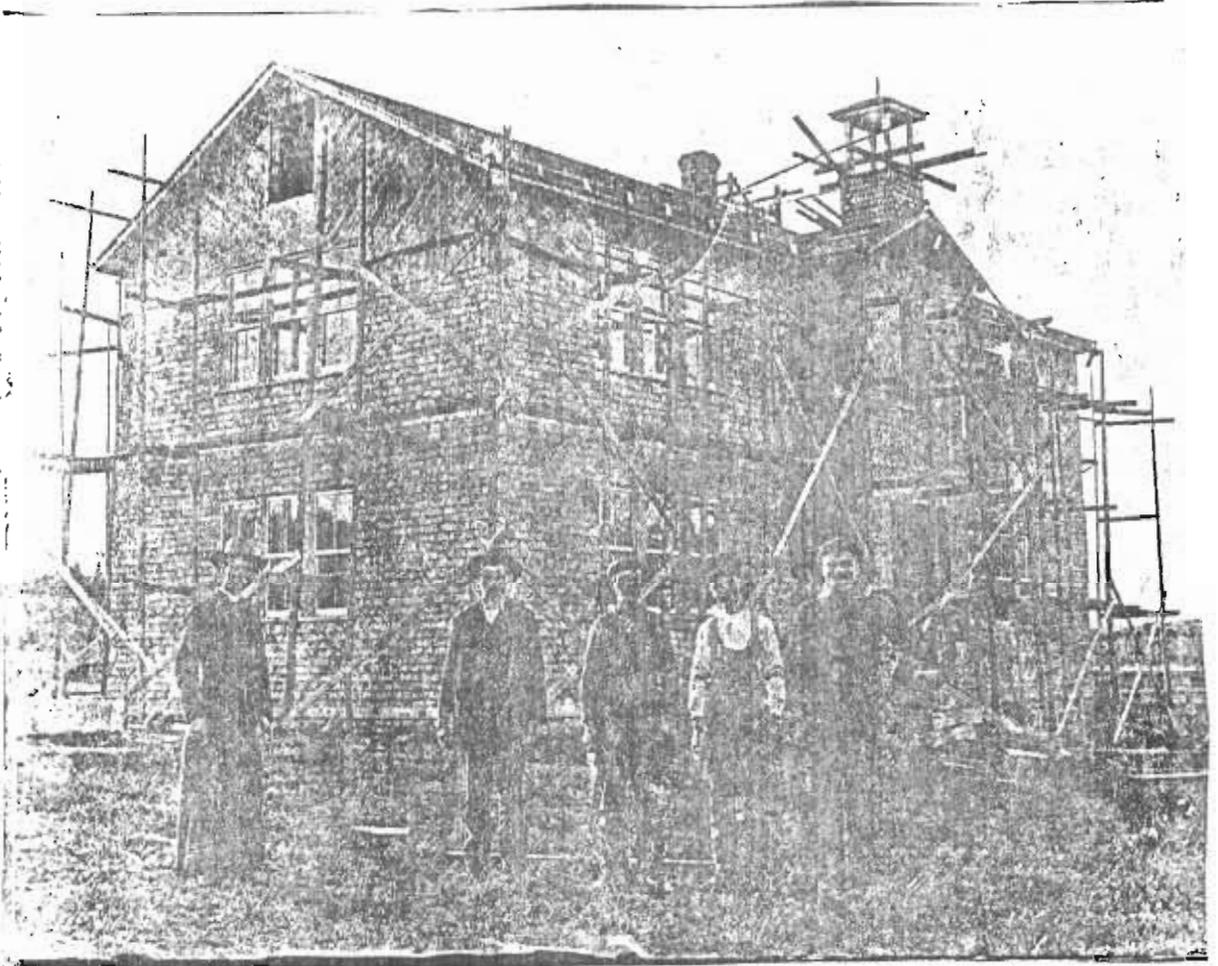
Pourtant, du moment où l'activité des moulins s'achève, les ouvriers ne peuvent pas s'engager immédiatement. Ils doivent attendre la "run" d'hiver.

A partir des premières neiges les hommes bûchent et ceci jusqu'aux Fêtes, parfois tout l'hiver. Ensuite, c'est la période du "châriage" qui va jusqu'aux fontes du printemps.

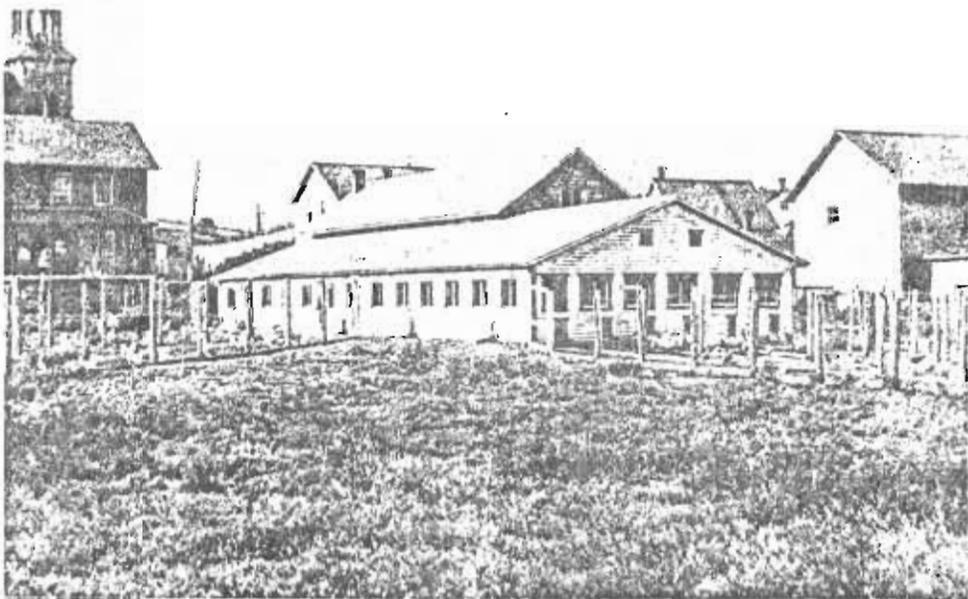
Les hommes qui travaillaient au moulin d'hiver de la compagnie Fenderson finissaient leur semaine le samedi soir vers sept heures. Ils "descendaient" d'Albertville jusqu'au village soit à pied, soit en traîneaux à chiens, soit à cheval. Ils "remontaient" le dimanche après-midi pour reprendre le travail le lundi matin, "à la barre du jour."

Cela se passait "durant les belles années" soit avant 1930. En effet, la grande crise de 1929 n'épargna pas notre village. Pendant cette période, les compagnies payaient leurs hommes avec des "pitons" qui remplaçaient la monnaie. Le gouvernement autorisait les commerçants à échanger ces "pitons" contre de la marchandise, quitte à se faire rembourser plus tard par le Trésor avec un profit de sept pour cent.

Pendant ces dures années, le curé Bouillon fit de son mieux pour venir en aide aux familles les plus démunies. Pour ce faire, il organisait des travaux comme le déménagement du vieux cimetière. Les ouvriers recevaient en salaire un dollar par jour et étaient payés le samedi avec les "gros cinq cents" de la quête.



OUVRIERS DE LA CONSTRUCTION

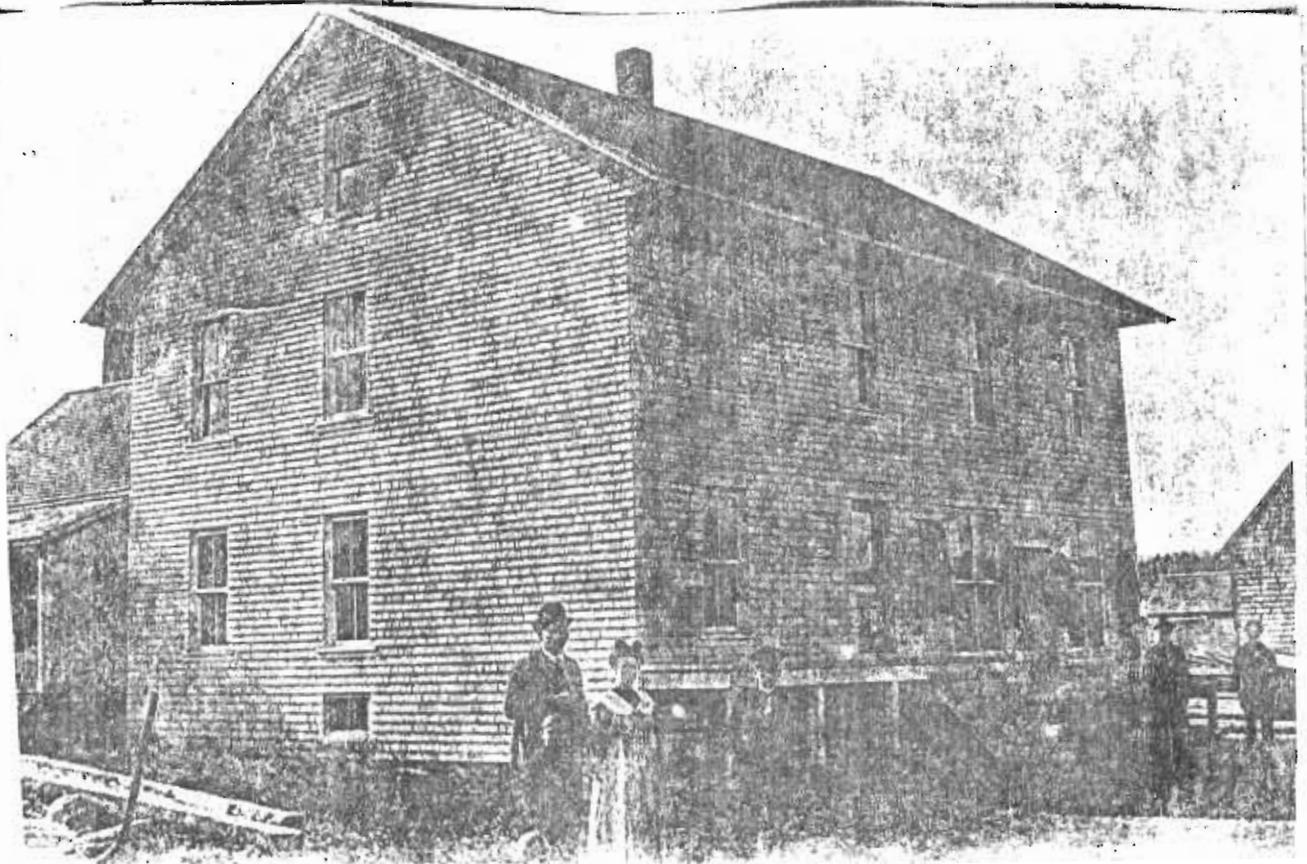


L'AVICULTURE EST UNE SOURCE DE REVENUS POUR LES VILLAGEOIS

Les cultivateurs, qui étaient assez nombreux, particulièrement vers 1920, subsistaient assez bien grâce aux produits de leur terre. Ils fournissaient la population villageoise avec le surplus de leur production agricole et ce, grâce aux commerçants du village.

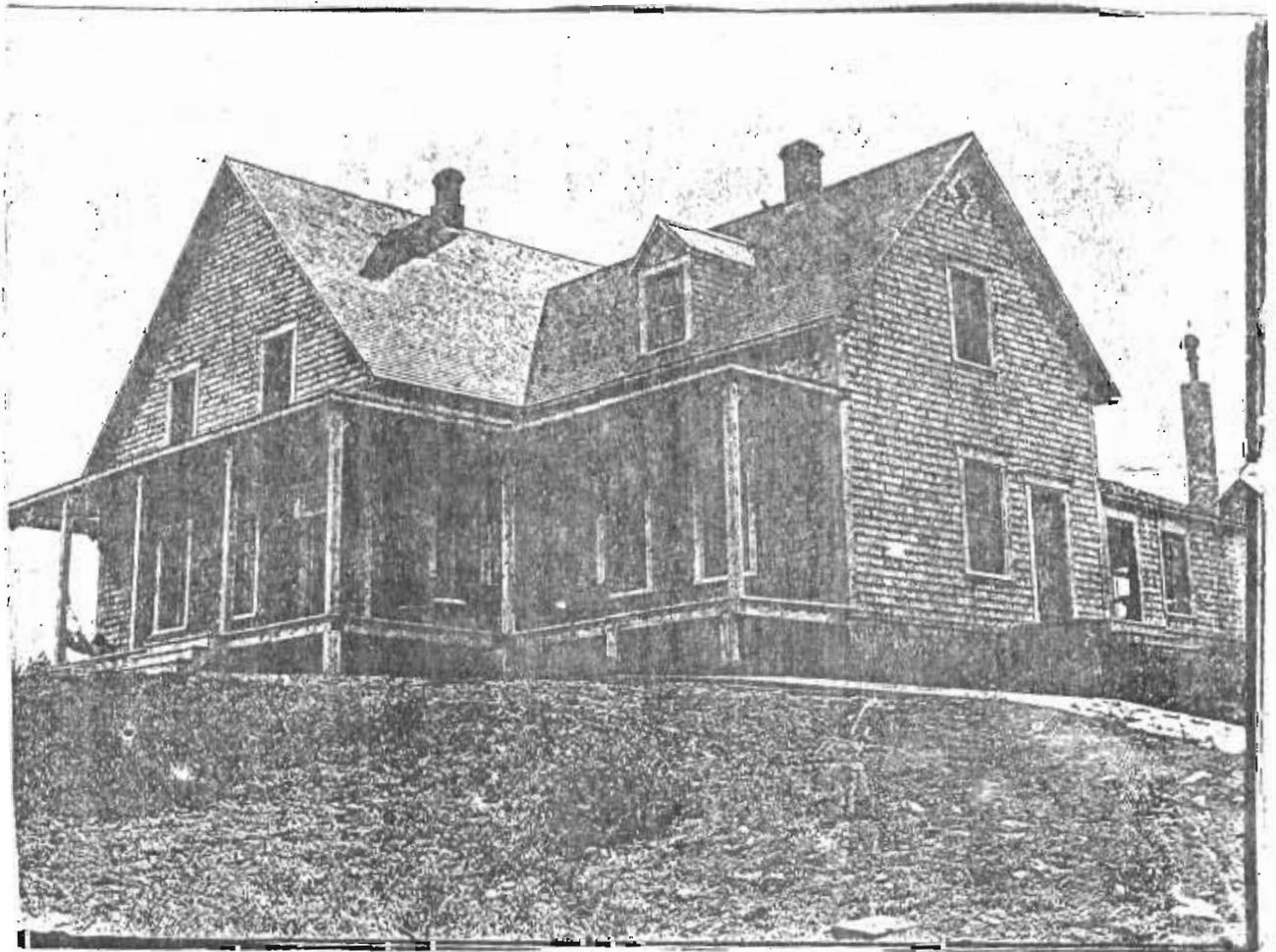
A cette époque, les cultivateurs étaient bien considérés par les marchands, les barbiers et les autres commerçants puisque c'était généralement le seul groupe qui ne "faisait jamais marquer". Cette indépendance, sur le plan économique, influence le comportement de cette classe sociale.

Le commerce est florissant au Lac-au-Saumon. Le plus souvent les employés des moulins sont emplacements et ont une famille. Ceci crée un marché assez considérable. De cette façon, les magasins Landry, Marmen, Simard, Théberge, de la veuve Langlois et des Syriens se font concurrence sans se nuire.



Il y va de même pour les barbiers, Messieurs Thimothée St-Laurent, Philippe Paul, Albert Devin, Edmond Gagnon qui sont occupés par une clientèle très importante.

Les marchands de bois sont, bien entendu, la classe la plus prospère.

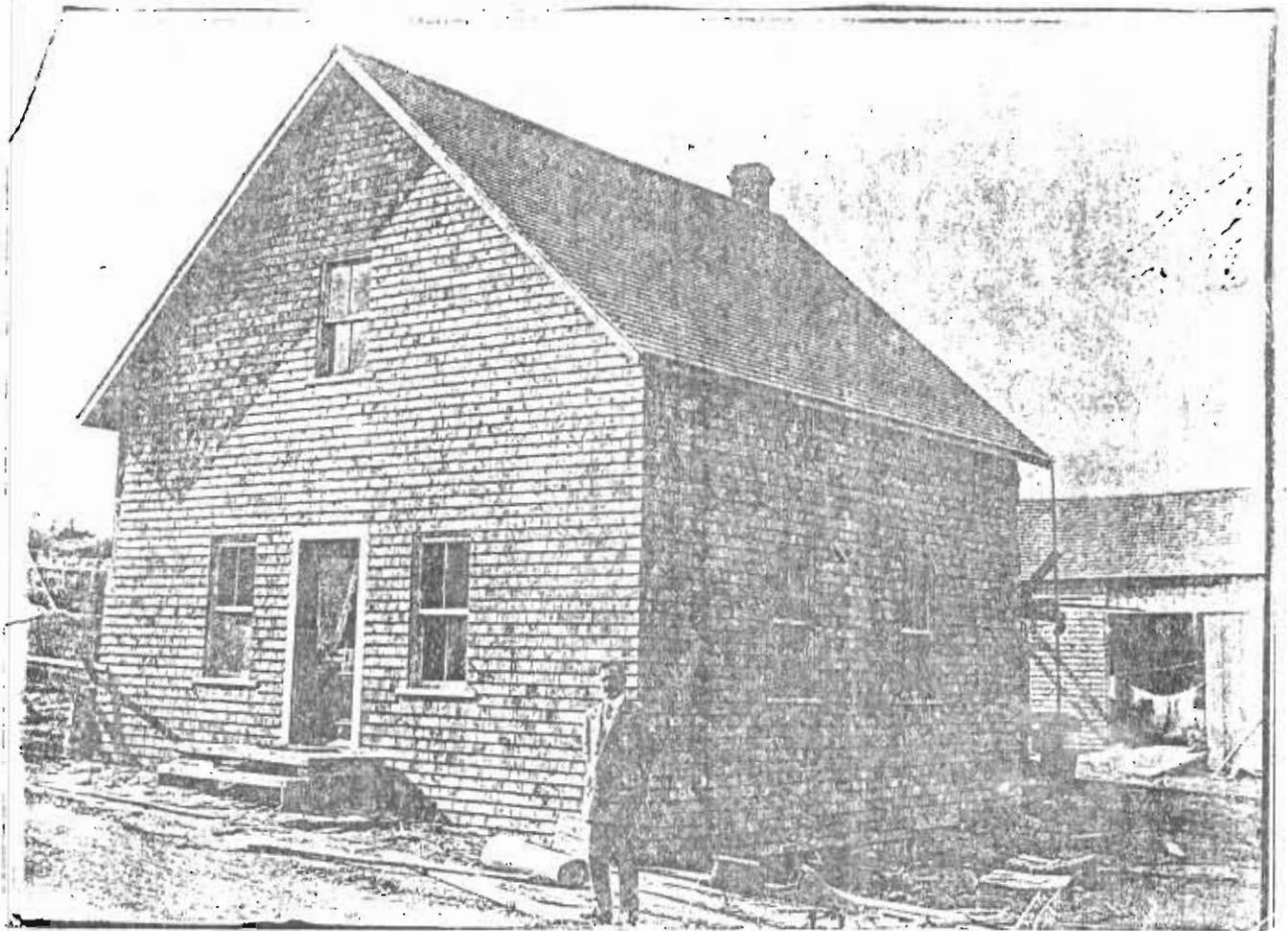


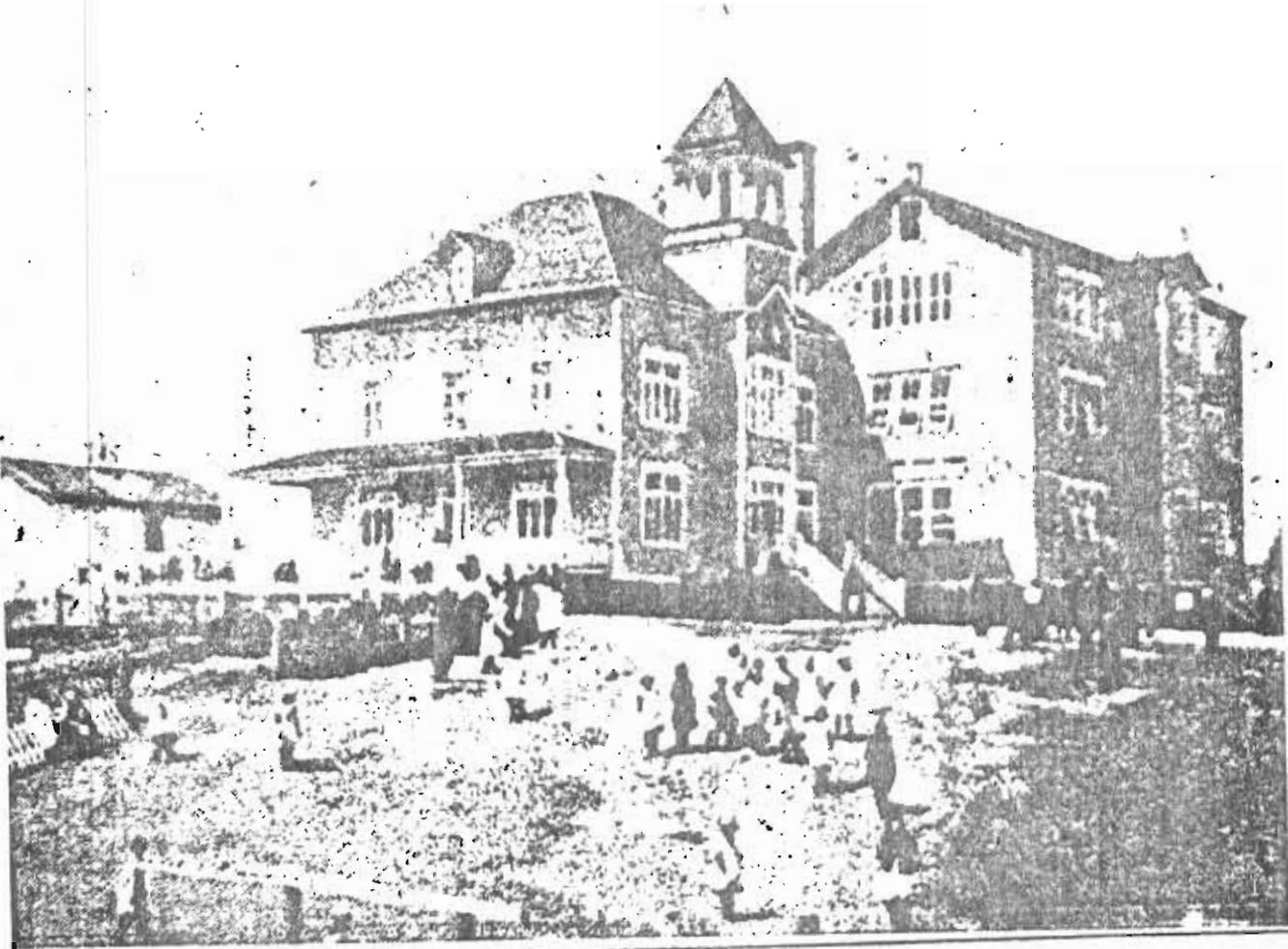
MAISON DU GERANT DE LA COMPAGNIE PRICE

Ils ont les plus belles maisons, comme en témoigne la photo précédente. Bien que peu nombreux ils occupent une place de grande importance dans le fonctionnement de la paroisse. Ils sont parfois échevin, marguillier ou même les deux comme l'était Monsieur Hébert.(1)

1 Théophile St-Pierre, entrevue

D'une part, le Lac-au-Saumon a toujours profité des services d'un médecin alors que d'autres villages en étaient privés. Le médecin du village ne retirait pas les mêmes revenus que ceux d'aujourd'hui. Sa demeure était modeste, ses déplacements fréquents et souvent, comme dans les Pays-d'en-Haut, jamais rémunérés en espèces sonnantes.





D'autre part, si nous donnons à l'expression profession libérale un sens très large, nous pouvons dire que le village a pratiquement toujours compté sur deux ou trois maîtres d'école.

Comme ailleurs, les charges d'enseignement étaient surtout confiées aux religieuses et religieux.

La classe la plus respectée était celle du monde religieux.

Les Soeurs du Clergé, communauté fondée par le curé du village, apparaissent le 8 décembre 1929. Elles furent précédées par les Soeurs du Saint-Rosaire en 1917. Les Frères du Sacré-Coeur complètent avec les curés et les vicaires cette classe particulière. Vers 1940, les pères Spiritains s'implantent au Lac-au-Saumon et s'occupent de la paroisse et du noviciat qu'ils ont construit.

Ces communautés s'occupent principalement d'éducation.

Le couvent que les soeurs enseignantes du St-Rosaire vont faire construire sera fréquenté

par de nombreux élèves. Il y va de même pour l'académie où les garçons reçoivent l'instruction élémentaire en premier des Soeurs et en second des Frères.



CURE BOUILLON

La venue des religieux et particulièrement des Pères aura beaucoup d'influence sur l'activité culturelle et sportive des jeunes (2)

2 Alexandre Bouillon, Au grand Jour

En ce qui concerne l'éducation, on remarque une grande activité. Pour répondre à la demande, dès 1907, il y a quatre écoles élémentaires et cinq institutrices s'occupant de deux cent quarante-deux élèves dont quatre-vingt trois garçons et cent soixante filles. Dès 1913, le nombre d'écoles et d'institutrices double puisque le nombre d'étudiants augmente d'une centaine.

L'expansion économique et démographique fait qu'en 1943, on compte treize écoles, dix-huit institutrices et trois instituteurs qui enseignent à quatre cent trente-deux étudiants.

Il existait même une école du soir pour les adultes. On ne rencontre jamais plus de deux ou trois analphabètes dans tout le village et cette situation est assez particulière à notre localité.

Il est surprenant de constater que dans un si petit village il puisse exister un si grand nombre d'associations.

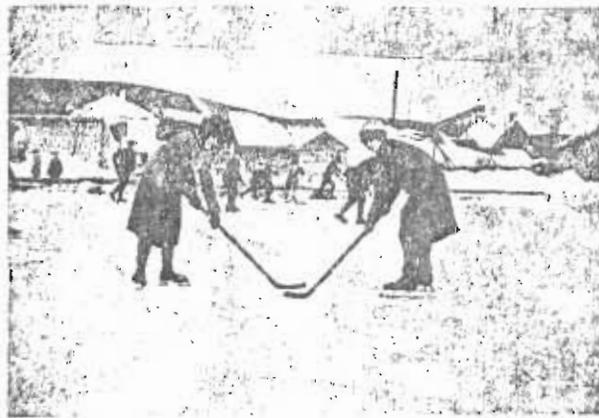
Dans le recensement paroissial du curé Bouillon, on retrouve le nom et la date de fondation de ces associations dont je dresse ici la liste:

Confréries et sociétés Pieuses:

Propagation de la Foi 1906
 Denier de Saint-Pierre 1906
 Sainte-Enfance 1906
 Société Saint-François de Sales 1906
 Scapulaire 1907
 Apostolat de la Prière 1908
 Confrérie des Dames de Sainte-Anne 1909
 Ligue du Sacré-Coeur 1909
 Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise 1912
 Chemin de la Croix 1919
 Association Saint-Joseph pour jeunes gens 1922

Il y a eu aussi de nombreuses associations civiles tel que Société Saint Jean-Baptiste, Union des cultivateurs catholiques, le Cercle des fermières, les jeunesses rurales catholiques, les jeunesses étudiantes catholiques, les jeunes naturalistes, les 4H, les scouts, les louveteaux, l'association des jeunes, qui est née de la S.S.J.B., l'O.T.J., les comités de loisir, les Lacordaires et Sainte Jeanne D'arc. Ceci est une liste sommaire mais qui illustre bien la nécessité de créer un association des associations.

Le sport était particulièrement bien organisé. Chaque compagnie forestière avait son équipe de base-ball l'été et de hockey l'hiver. C'est seulement dans le sport que l'on constate un esprit de compétition. Cependant, il n'y avait pas que les compagnies qui s'occupaient de sport. Les Pères du Saint-Esprit, avec les comités de loisirs organisaient toute la vie sportive du village. Les Frères du Sacré-Coeur, qui s'occupaient surtout d'éducation, avaient pris en charge l'activité sportive de leurs étudiants. On se souvient encore avec nostalgie du temps où toute l'énergie des jeunes était employée au hockey, au base-ball, au tennis ou à d'autres sports d'équipes.



Bien que très active, la population avait le temps d'organiser de nombreux loisirs.

Il y avait peu d'hôtel au Lac-au-Saumon. Jusqu'à la mort du curé Bouillon, en 1943, on n'y vendait aucune boisson alcoolique, sauf peut-être à son insu(3)

3 Recensements curé Bouillon

L'activité culturelle était aussi très grande. Dès 1922 la paroisse possédait une bibliothèque et on y comptait trois cent vingt-cinq volumes. En 1930, ce chiffre passe à six cents. Malgré tout, le curé Bouillon fait remarquer qu'elle n'était pas très fréquentée.

Par contre, on s'occupait beaucoup de théâtre. Les Soeurs organisaient souvent des petites pièces dans les écoles. Il existait aussi une troupe d'adultes dans la paroisse qui jouait, entre autre, Molière. Monsieur Hébert était, paraît-il, excellent comédien. La troupe était bien installée, elle avait de beaux décors et un grand nombre de costumes. Mais, l'évènement par excellence était la venue des troupes professionnelles de Québec et Montréal: la troupe Latour, la Living Room, Ti Zoune et d'autres encore.

Les activités les plus particulières du village étaient les bazars et les bingos. A l'époque, on pouvait compter sur le bénévolat. Il y avait entre autres le docteur Rochon et surtout sa femme, les trois soeurs Tremblay, Georgette, Antoinette et Anette et bien d'autres. Ces bazars duraient une ou parfois même deux semaines. A ces occasions, on organisait des criées où des articles d'une valeur de un dollar étaient vendus à trente dollars. Les revenus étaient versés au curé pour payer la dette de l'église.

Le docteur Rochon avait également organisé une fanfare qui connut de grands succès, notamment à la messe de minuit.

Il a toujours existé une grande activité au village. Les gens se connaissaient tous et il régnait une atmosphère très particulière. Malgré certaines distinctions arbitraires telles que le village proprement dit, le bout des Price, à l'Ouest, le bout des Fenderson, à l'Est, la population était très unie. Les grandes corvées du dimanche témoignent bien de cet état de chose. Si quelqu'un avait été victime d'un incendie ou quoi que ce soit d'autre, tous les hommes disponibles étaient là pour donner un coup de main.

CHAPITRE V

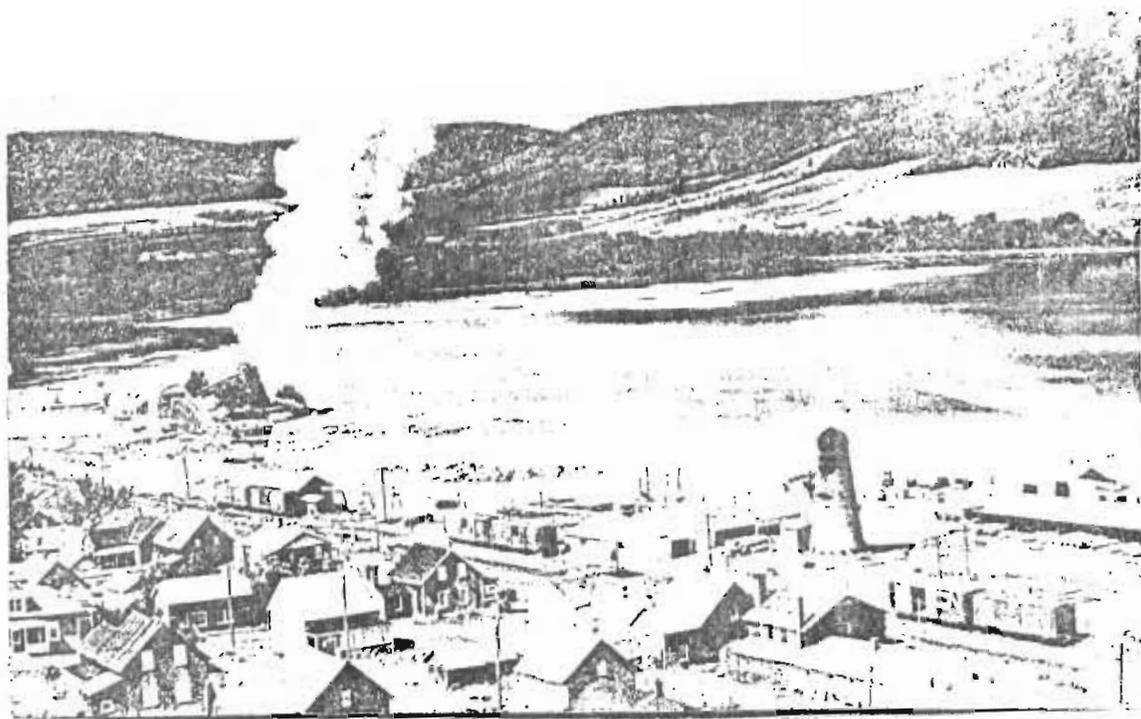
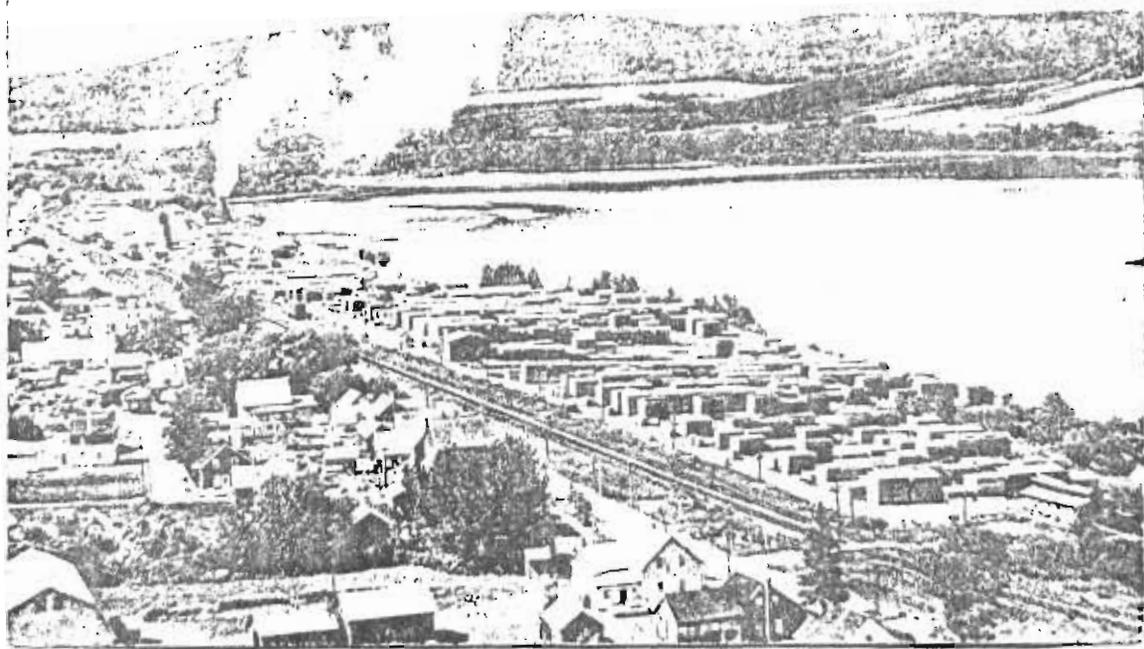
La pollution

A l'heure actuelle, les entreprises Bois Saumon ont pris en charge le seul moulin qui demeure véritablement au Lac-au-Saumon. Il y a deux ans, au moment où elle est arrivée, la compagnie a construit un nouveau moulin à planer. Bois Saumon emploie présentement cent quatre-vingts hommes pendant toute l'année. Souvent le moulin est en action jour et nuit. En plus des employés du moulin, quatre-vingts hommes coupent le bois des concessions de la compagnie et ce pendant huit mois.

Le bois que produit le moulin est vendu sur le marché local, canadien et même mondial. Pour les années à venir, la compagnie prévoit d'autres améliorations dans le but d'accroître la production et de ce fait le nombre d'emplois.

C'est pour cette raison, semble-t-il, que la municipalité et le gouvernement sont si tolérants à l'égard des négligences de cette compagnie en ce qui concerne la pollution.

Pourtant, certaines personnes, dont un professeur de géographie, semblent être plus sensibles à la dégradation de notre paysage. C'est ce qui ressort des deux articles que je cite.



Les Entreprises Bois Saumon Ltée, une cause de pollution

Il n'y a pas longtemps, du 19 au 21 février dernier, avait lieu à Montréal une conférence sur les mesures à prendre afin de faire échec au braconnage du saumon.

L'an dernier, le gouvernement fédéral interdisait la pêche commerciale du saumon de l'Atlantique pour pallier une éventuelle extinction de l'espèce.

Tout le monde sait que la rivière Matapédia, en Gaspésie, est l'une des plus renommées pour le saumon dans tout l'Est du Canada.

Sous l'aspect environnement, le ministère responsable dépense des millions (argent des contribuables) pour amener les gens à combattre le fléau qu'est la pollution. Il va même jusqu'à payer des "compétences" pour enquêter sur les causes de pollution et travailler à les éliminer. Il semblerait que la loi peut aller jusqu'à traduire devant les tribunaux les éventuels fautifs.

Nous habitons Lac-au-Saumon, village situé entre Causapescal et Amqui dans la Vallée de la Matapédia. Le lac qui a donné son nom au village n'est en réalité qu'un élargissement de la rivière Matapédia. Or, le saumon monte la rivière et passe par le lac pour aller frayer à l'amont.

Considérant que les ressources en saumons de notre lac sont quasi déjà épuisées;

Considérant qu'il y a suffisamment de pollution et qu'il ne faut pas en augmenter le degré;

Considérant qu'il faut assainir nos eaux et contribuer à l'augmentation des ressources en saumons du lac;

Considérant que celui qui pollue les eaux d'un lac ou d'une rivière est le pire des

braconniers et devrait être mis au ban de la société;

Considérant qu'une rivière ou un lac pollué est un écosystème détruit et empêche les gens de profiter des agréments que de tels lieux pourraient leur procurer;

Considérant toutes ces raisons et bien d'autres, nous dénonçons Les Entreprises Bois Saumon Ltée qui violent la loi, se fichent des villageois en déposant depuis quelque temps, sur la glace du lac, des monticules de sciure de bois et autres déchets de son usine. Durant l'été, cette entreprise dépose ainsi sur la berge ses rebuts et lorsque l'eau monte au printemps, elle en érode une grande partie dans le lac. Rien ne paraît et on est prêt à recommencer.

Personne n'ignore que le bran de scie colle aux ouies du poisson, qui le mange et l'asphyxie.

Depuis ses débuts, cette usine s'est ainsi débarrassée de ses déchets. Les brûleurs sont mal lotis et leur rendement est plus ou moins efficace: lorsqu'il vente, le bran de scie est charrié à près d'un mille, laissant voir une traînée jaunâtre sur la neige ou dans l'eau, dépendant de la direction du vent. Par ailleurs, la sciure de bois qui n'a pas tué le poisson, fermente et pourrit, se dépose dans le fond du lac, constituant un dépôt vaseux de quelques pieds dans lequel les baigneurs des années passées enfoncent aujourd'hui jusqu'aux genoux. De plus, les algues y croissent comme en une véritable jungle à un point tel que les quelques bateaux qui s'y aventurent ont la plus grande difficulté d'en sortir.

Déplorable situation certes. Pourtant, cette entreprise ne modifie en rien sa façon d'agir. Le Conseil municipal ne s'est-il pas vu répondre par le Ministère des Affaires municipales, à qui il avait signalé le danger d'incendie que représentaient tous ces amoncellements de déchets, qu'il fallait tolérer temporairement cet état de chose, car le directeur de l'entreprise en question, monsieur Joseph Abud, lui avait promis de corriger la situation, aussitôt qu'il aurait obtenu son permis du Service de la Protection de l'Environnement et que le niveau de l'eau serait suffisamment bas, en construisant un mur de soutènement aux endroits concernés et en remplissant l'arrière de ce mur avec des déchets de bois mélangés à de la terre et du gravier. C'était le 9 mai 1973. Depuis, l'eau a baissé, elle est à la veille de monter à nouveau et rien n'est encore fait. Notons qu'entre temps les propriétaires des autres scieries de la région furent forcés de

disposer d'installations adéquates pour éliminer leurs rebuts. L'un d'eux fut même condamné par les tribunaux pour beaucoup moins.

Des questions se posent:

N'y a-t-il pas d'organismes assez forts pour obliger cette scierie à disposer de ses déchets d'une façon autre qu'en les déposant sur la glace durant l'hiver dans l'espoir qu'au printemps, tout disparaîtra?

Pourquoi d'autres usines de sciage doivent-elles se conformer à une réglementation concernant la pollution, celle-ci exceptée?

Pourquoi le Service de Protection de l'environnement a-t-il toujours feint d'ignorer la situation?

Pourquoi le Ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche interdit-il aux braconniers de pêcher le saumon dans la rivière et laisse une industrie de ce genre tuer avec ses rebuts des milliers de poissons?

Où sont passées les "compétences" qui sont payées pour dénoncer ces irrégularités et les faire cesser?

Il y a là, de la part de nos dirigeants, contradiction et gaspillage d'argent. On veut enrayer la pollution, sauver le saumon de l'extermination, on dépense des sommes extravagantes, en études de toutes sortes d'une part et, d'autre part, on tolère qu'une usine continue de polluer les eaux, sans en être incommodée. Il est impossible qu'une si petite logique puisse être le fait d'organismes gouvernementaux. Pourtant, la situation nous laisse perplexes.

Par conséquent, nous demandons aux organismes concernés de réagir positivement, et aux inspecteurs compétents, s'il y en a, de faire leur boulot et de dénoncer publiquement ces irrégularités.

Nous demandons également que les monticules de déchets sur la berge du lac soient enlevés avant la fonte du printemps.

Nous demandons enfin que cette scierie s'organise pour éliminer ses rebuts de façon à ne plus détruire l'environnement et ceci, non pas dans "X" années, mais cette année, et que le Service de Protection de l'environnement cesse de croire en la bonne foi des dirigeants de l'entreprise qui lui racontent des histoires afin de mieux l'endormir.

Nous ne dénonçons pas cette industrie comme source de pollution parce que le propriétaire et directeur est secrétaire de Monsieur

Arenault, député du comté de Matapédia. Nous la dénonçons, elle, comme nous dénoncerions n'importe quelle autre industrie qui se servirait de notre lac comme un dépotoir. Nous considérons qu'à notre époque, c'est le devoir de tout citoyen conscient d'agir ainsi, et qu'il est temps que chacun s'occupe de ne pas être une cause d'"emmerdement" pour son entourage.

Raymond Thériault
Lac-au-Saumon.

De la pollution dit le maire Pas fait exprès dit la Compagnie

LAC-AU-SAUMON—Un grand nombre de citoyens de Lac-au-Saumon voient s'empiler toujours plus haut, le long du lac vis-à-vis les terrains des moulins à bois, les déchets de bois et de sciure de bois provenant d'un moulin à latte, propriété de Canadian Snow Fence de Sherbrooke et opérant sous le nom de Les Entreprises Bois Saumon Ltée.

On pense évidemment à la pollution des eaux du lac et à celle aussi de la rive, vu le spectacle assez peu intéressant (photo) qui s'offre à l'oeil.

La municipalité a d'ailleurs entrepris les démarches auprès de la compagnie l'automne dernier pour que cette étendue de déchets de bois cesse et qu'on nettoie les abords des rives. Celle-ci et d'autres faites auprès du ministère de l'Environnement n'ont produit aucun résultat.

M. Guy Garon, le maire de Lac-au-Saumon, a déclaré que le ministère de l'Environnement avait laissé entendre que cette situation pourrait être tolérée, vue que cette compagnie était un bon employeur pour la municipalité.

Il a déploré l'attitude de la compagnie vis-à-vis cette situation, ainsi que le peu d'importance qu'on semble accorder au lac lui-même. M. Garon ne comprend pas pourquoi d'ailleurs le ministère de l'Environnement semble tout-à-fait réticent à agir dans ce cas, alors qu'on a obligé un propriétaire de petit moulin, à remoderniser son brûleur situé le long de la rivière, parce que quelques déchets de bois tombaient dans cette dernière.

Le représentant de la compagnie M. Jos Abud de Causpascal a commenté la si-

tuation en niant d'abord qu'on ait déchargé ou poussé quoique ce soit dans le lac. Il a expliqué que les déchets de bois que l'on pouvait voir étaient répandus à ces endroits afin d'élever le terrain, pour constituer une cour à bois convenable. Ces déchets de bois sont enterrés de temps en temps a-t-il dit et on en place d'autres par dessus pour élever le terrain.

Nous ne pouvons pas tout faire en même temps a continué M. Abud et lorsque le temps sera venu nous ferons un quai partout le long de ces terrains.

fait attention. Le travail avait été fait alors que la sciure de bois était couverte de neige et le chemin sans qu'on porte attention. Cet employé a été fort réprimandé à ajouté le représentant de la Canadian Snow Fence.

Il semble bien que ce qui est tombé, par erreur, restera là et ce n'est pas très grave de dire M. Abud parce qu'il y a longtemps que le lac reçoit pire que cela continuellement.

La compagnie construira un nouveau moulin au prin-

temps, défera l'ancien et avec du temps les déchets disparaîtront derrière un quai et sous la terre. Nous commencerons la construction des quais à l'eau basse a dit M. Abud.

Plusieurs témoignages recueillis de résidents de Lac-au-Saumon indiquent bien que la population surveillera les développements de cette affaire et que des pressions continueront à être exercées pour que les conditions qui existent présentement soient améliorées.

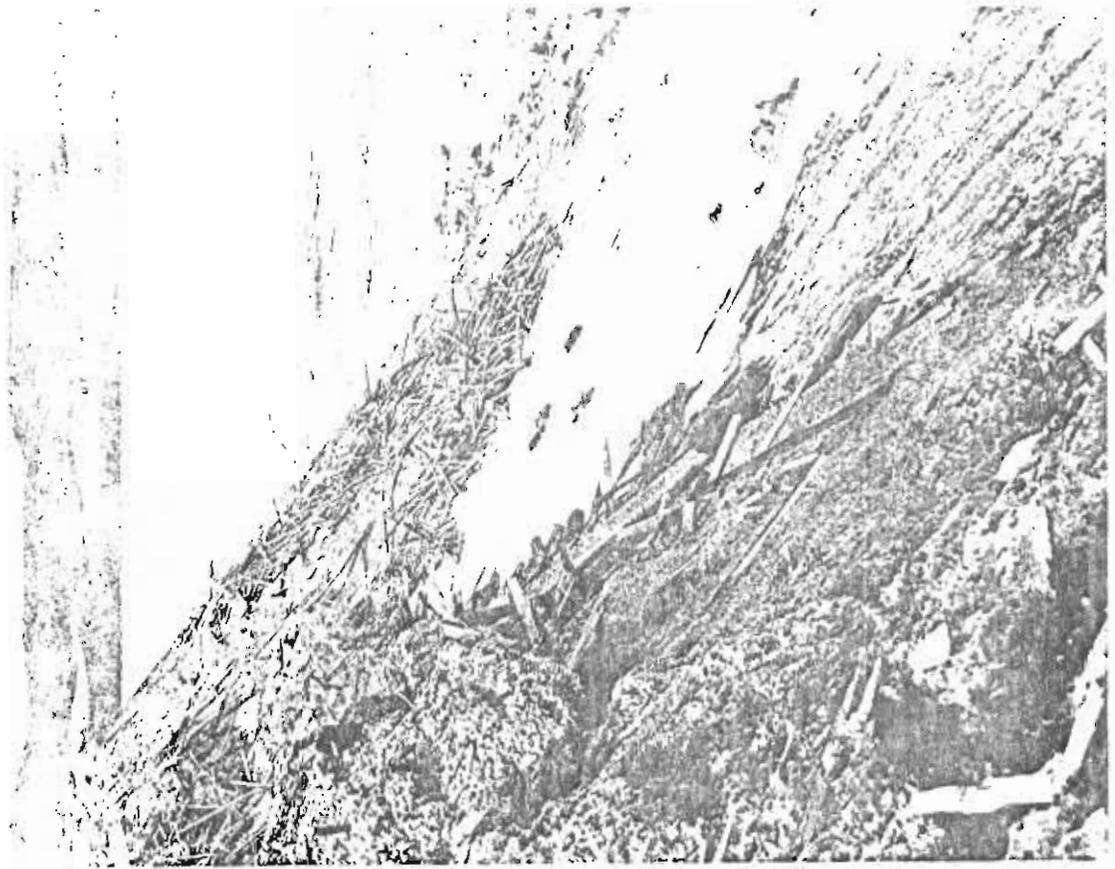
Qu'arrivera-t-il dans l'avenir? Nous n'aurons pas de brûleur, parce que dans le moment nous avons un débouché pour les copaux et tous les autres résidus de bois, y compris la sciure de bois et nous aurons d'ici peu un débouché pour l'écorce. Alors il ne restera rien à brûler et même le brûleur actuellement utilisé à l'autre bout du terrain sera éventuellement devenu inutile.

A la suite de questions plus précises, M. Abud a cependant avoué que de la sciure de bois avait été poussée, sans faire exprès plus loin que la rive du lac par un employé qui n'avait pas



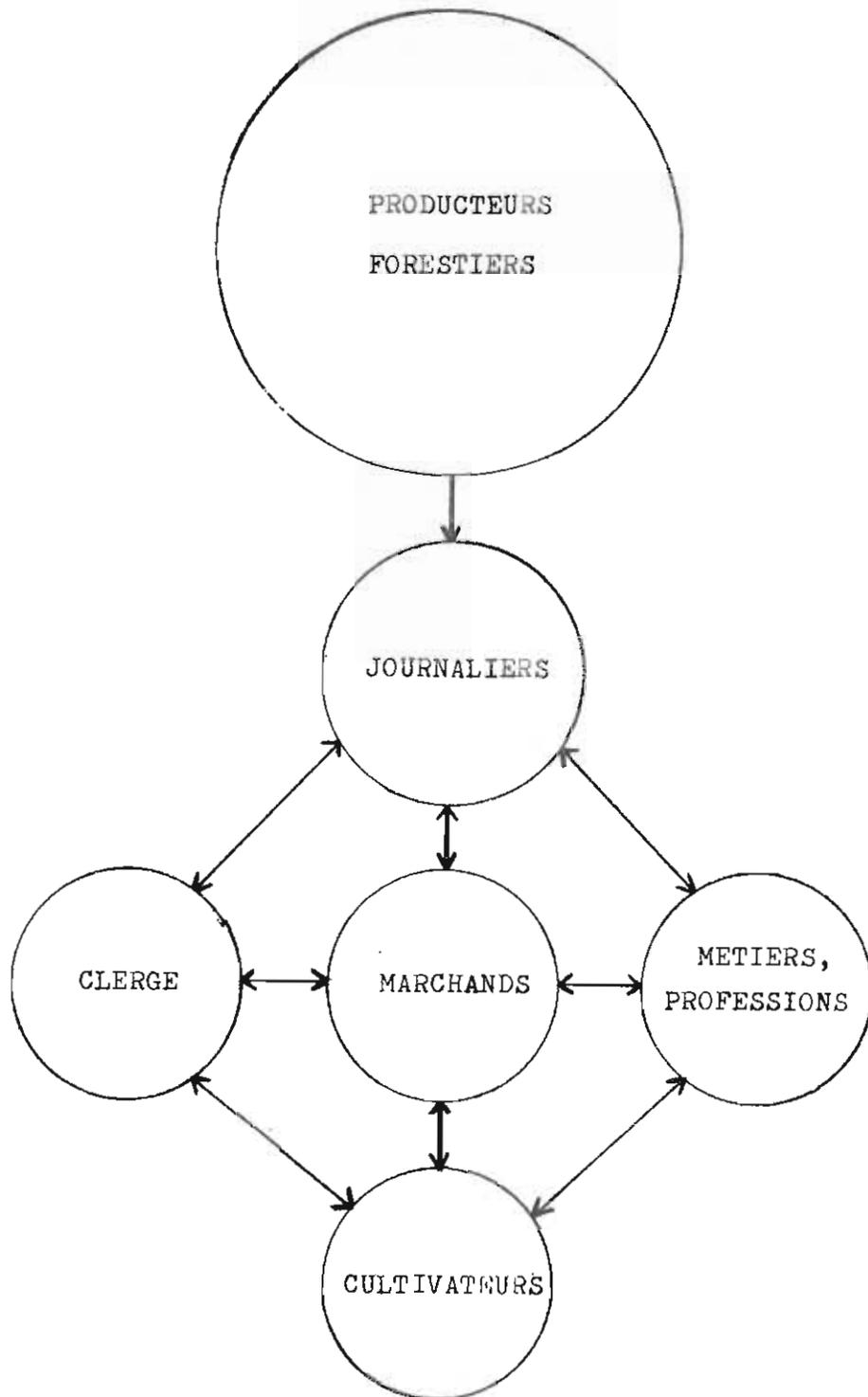
VISIONS DE CE QU'A DEJA ETE LE LAC-AU-SAUMON





CE A QUOI RESEMBLE LES ABORDS DU LAC-AU-SAUMON

INTERDEPENDANCE PRODUCTEURS-CONSOMMATEURS



CONCLUSION

Nous sommes donc en présence d'un village industriel. Nous avons constaté que les particularités physiques du territoire furent un facteur déterminant dans le choix de la vocation de notre village.

Nous avons vu avec quelle rapidité la paroisse a connu un essor démographique et surtout économique. Cet essor a toujours été en étroite relation avec le mouvement des entreprises forestières. Une fois la population installée, sa condition de vie dépend de la santé des moulins à scie. En effet, si on s'arrête à la composition de la population, on se rend compte que la classe la plus importante numériquement est celle des employés forestiers. C'est donc sur eux que comptent les commerçants pour vendre leurs marchandises. De la même manière, les cultivateurs vivent bien dans la mesure où ils peuvent monnayer leurs surplus de production auprès des marchands. Du nombre des employés forestiers et de leur niveau de vie dépend aussi le bien-être des services et même la raison d'être du clergé.

Le fait que nous ayons affaire à un village industriel détermine le genre de vie de la population. Dans un village agricole, la mentalité est plutôt du genre traditionaliste. On se transmet les valeurs morales et matérielles de génération en génération. En plus, le cultivateur est son propre patron, ceci a une grande influence sur le style de vie notam-

ment en ce qui concerne l'indépendance vis-à-vis les autres classes. Par contre, dans un village industriel, la plus grande partie de la population est astreinte à des relations de travail beaucoup plus hiérarchisées. D'autre part, les ouvriers forestiers acceptent plus facilement de se déplacer pour suivre le mouvement de leur source de revenu.

A l'heure actuelle, des quatre ou cinq cents employés de moulins que l'on dénombrait dans les années 1964, il en reste à peu près cent cinquante. On compte encore sur le moulin pour assurer la survivance du village. Mais il n'est plus question d'expansion. L'industrie est appelée à demeurer stationnaire et dans la même mesure la population et son niveau de vie évoluent peu.

SOMMAIRE DES CARTES ET GRAPHIQUES

- 1- Le Bas St-Laurent.....
 - 2- Tracé du Chemin Kempt.....
 - 3- Lac-au-Saumon (élargissement).....
 - 4- Terrains de Monsieur Paradis.....
 - 5- Situation des moulins en 1910.....
 - 6- Parcours du ruisseau Sauvage.....
 - 7- Situation des moulins en 1930.....
-
- Graphique de la population en général.....
- Graphique de la population des cultivateurs.....
- Graphique de la population des Acadiens.....